LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.144 — QUARANTIÈME ANNÉE — JEUDI 28 OCTOBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Pour les Morts de la Guerre

Dans toute la France, depuis le plus humble hameau jusqu'à la plus grande cité on s'apprête à commémorer au prochain Jour des Morts le souvenir de tous les héros tombés depuis quinze mois. La célébration du culte des morts appelle, en effet, en la poignante mélancolie de cette époque de l'année, toutes les pensées et tous les cœurs. D'un bout à l'autre du pays, toutes les Françaises et tous les Français vont communier ainsi dans la douloureuse fraternité d'un même sentiment de piété patriotique à l'adresse des chers disparus, à l'adresse des morts glorieux de la guerre.

On sait notamment qu'à Marseille les Sociétés et les groupements patriotiques ont organisé de pieux pèlerinages qui se dérouleront dans quelques jours vers le cimetière. Notre population, qui a toujours conservé si fidèlement la tradition du culte des morts, s'associera de toute la ferveur de son âme à cet hommage funèbre. Et la même touchante initiative ou des initiatives analogues se produiront dans toutes les communes de cette généreuse Provence qui, depuis plus d'un an, a virilement offert en sacrifice à la Patrie le sang précieux d'un si grand nombre de ses enfants.

Il nous sera permis de rappeler à ce propos le vœu que nous avons formulé à plusieurs reprises ici même en vue de rendre impérissable, dans chaque commune de France, le souvenir de ceux des siens, morts pour la Patrie. Nous avons demandé que, dans chaque ville et dans chaque village, les noms des enfants du pays morts au champ d'honneur fussent conservés par le moyen d'inscriptions nominatives sur la pierre ou sur le bronze. Une plaque de marbre, apposée sur les murs de la mairie ou sur un monument, aussi modeste que possible, suffirait. L'important est de fixer les noms de ces héros pour la postérité reconnaissante. La gloire de leur mort ne parera-t-elle pas ces simples tablettes commémoratives de l'éclat le plus radieux ?

Bien des propositions ont été faites ces temps derniers dans le dessein de glorifier les officiers et les soldats morts à la guerre. C'est ainsi que M. Carré-Bonvalet, député de la Charente-Inférieure, a demandé au gouvernement « de créer un « titre de gloire » destiné à perpétuer dans les familles et dans le pays le souvenir de ceux qui, depuis le début de la guerre, sont morts pour la Patrie. Le titre projeté consisterait en un parchemin établi au nom du titulaire et exprimant la reconnaissance de la nation ; il serait signé de la main du président de la République ». Un autre membre du Parlement, M. Deyris, député des Landes, a proposé de faire remettre aux familles des morts la médaille commémorative de la guerre avec un diplôme portant en titre : « Aux morts de la Grande Guerre, la Patrie reconnaissante. » Et M. Poincaré vient de faire connaître à M. Deyris que le gouvernement, ayant accepté en principe l'idée du diplôme commémoratif, avait mis la réalisation du projet à l'étude. De son côté, M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, a saisi la Chambre d'une proposition de loi « tendant à faire remettre une plaquette commémorative aux familles des militaires morts pour la Patrie ».

Ces diverses propositions et toutes les autres qui s'inspirent de la même pensée de gratitude profonde envers les morts de la guerre sont éminemment louables. Nous souhaitons qu'il y soit donné satisfaction aussi largement que possible. Mais il n'en reste pas moins que l'hommage qui serait réalisé dans le cadre de chaque commune à la gloire des morts de la guerre appartenant à cette commune aurait une signification spéciale d'un émouvant intérêt : ce serait l'hommage de la petite patrie à ceux des siens qui tombent pour la grande, aux enfants de la cité ou du village qui sont allés héroïquement vers la mort pour que la France bien-aimée ne périsse pas.

CAMILLE FERDY.

Les Caisses d'Epargne et la Guerre

Paris, 27 Octobre.

Le bureau de la Conférence Générale des Caisses d'Epargne de France s'est réuni, à la Caisse d'Epargne de Paris, sous la présidence du baron Cerise, pour examiner la situation faite à ces établissements par suite de la guerre.

Des discussions très étendues ont eu lieu sur l'augmentation du maximum des dépôts, l'application de la clause de sauvegarde, l'élévation du taux de l'intérêt, la mobilisation des caissiers de Caisses d'Epargne.

A cette réunion, la Commission Supérieure des Caisses d'Epargne était représentée par MM. le baron Cerise, vice-président de la Caisse de Paris ; Lucien Cornet, sénateur, président de la Caisse de Sens ; Dérivaud, président de la Caisse de Bordeaux ; Quéré, président de la Caisse de Versailles ; Maublanc, président de la Caisse de Nantes, et Couprie, président de la Caisse de Villefranche-sur-Saône.

M. Rozey, président de la Caisse de Reims, a fait un rapport sur le fonctionnement des Caisses de l'Est et du Nord, depuis le commencement de la guerre. M. Couprie a fait des communications relatives au projet de loi concernant la déclaration des biens appartenant aux sujets ennemis, et sur les livrets conditionnels et la capacité juridique des jeunes soldats.

M. Derivaud a donné des renseignements fort intéressants sur la vie et l'action des Caisses d'Epargne allemandes pendant la première année de guerre et fait un parallèle avec les Caisses d'Epargne françaises pendant la même époque.

PROPOS DE GUERRE

Les Fruits de l'Expérience

Les Boches, qui essaient de faire en Orient ce qu'ils n'ont pu faire en France ni en Russie, n'ont pas le départ très joyeux. Quelle différence avec le « Deutschland s'en va-t-en guerre » d'août 1914 !

« Ne nous emballons pas sur nos premiers succès en Serbie », s'écrie le gros major Moraht, dans le *Berliner Tageblatt*. « Nos troupes ont réalisé jusqu'ici des résultats notables — dit dans une feuille berlinoise, je ne sais quel général Boum — mais les difficultés que nous avons à surmonter sont telles que nous ne devons pas les méconnaître. »

Sentez-vous le changement de ton ?

Nous sommes loin des rodomontades de naguère, quand les gazettes de l'empire annonçaient triomphalement que les soldats du kaiser allaient faire, à Paris, une promenade militaire de quelques jours, que c'était pour eux simple jeu que d'avaler la France, la Russie et l'Angleterre par-dessus le marché.

Maintenant c'est le bon petit ton de la prudence, le miaulement timide du chat échaudé qui craint de tomber dans une autre marmite.

Notez pourtant qu'il ne s'agit plus de conquérir Paris, d'absorber la Russie comme un vulgaire sorbet, ni de pulvériser l'Angleterre : il s'agit d'aller conquérir la Serbie, la brave petite Serbie déjà coincée entre le Turc et le Bulgare. Eh bien, même pour une entreprise aussi minime et qui n'est rien, comparée à l'autre, à la première, l'Allemagne craint de trop s'illusionner encore.

Evidemment, la Serbie c'est peu de chose pour l'invincible, pour la kolossale Allemagne ; cependant il ne faut pas croire que nous allons entrer là comme dans un moulin. Oh ! certes, nous viendrons à bout de cette entreprise, mais tâchez, en attendant, de vous habituer à l'idée contraire.

Voyez-vous le chat qui flaire la marmite d'eau bouillante.

Décidément, rien ne vaut comme la rude expérience pour assagir les peuples, qui sont aussi des individus.

ANDRE NEGIS

M. Paul Empereur tué à l'ennemi

M. Paul Empereur, dont nous avons annoncé hier la mort glorieuse. Soldat au 42e colonial, Paul Empereur, s'était vaillamment battu pendant toute la journée du 24 septembre et le matin du 25, il montait à l'assaut avec ses camarades en criant : « Vive la France ! », lorsqu'il fut frappé d'une balle en plein cœur.

M. Paul Empereur était administrateur de la Caisse d'Epargne. Il comptait de nombreuses sympathies dans notre ville, où il s'était fait une brillante situation commerciale. Nous adressons à sa mère éplorée, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Les Prisonniers civils en Allemagne

Paris, 27 Octobre.

A la suite de diverses démarches faites par M. Paul Bersez, sénateur du Nord, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, MM. Trystram et P. Hayez, auprès du ministre des Affaires Etrangères pour demander l'internement en Suisse des prisonniers civils français en Allemagne dont l'état de santé serait défectueux, M. René Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, vient de faire savoir à M. Paul Bersez que le seul accord intervenu jusqu'ici au sujet de l'internement en Suisse des prisonniers de guerre français en Allemagne est un accord de principe, dont les conditions d'application restent à régler.

Il ne semble pas d'ailleurs, a-t-il ajouté, que l'arrangement qui pourra être conclu à ce sujet s'appliquera aux prisonniers civils. Ceux-ci, en effet, ou bien sont mobilisables et dès lors peuvent être retenus comme prisonniers, ou bien ont une maladie ou une infirmité qui les rend non mobilisables, auxquels cas ils devraient être libérés sans condition.

En ce qui concerne les prisonniers militaires, ils ne peuvent être libérés que si les Commissions médicales allemandes les déclarent devoir être impropres à tout service à cause de leur état général de santé.

Le président du Conseil a ajouté, toutefois, que le gouvernement allemand vient d'accepter le principe de la libération conditionnelle avec internement en Suisse d'une catégorie de prisonniers moins atteints que les rapatriés.

452e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 27 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au sud de Loos, nous avons repoussé et dispersé, par notre feu, de fortes patrouilles ennemies.

En Champagne, au cours de la nuit, les Allemands ont tenté une nouvelle attaque contre nos tranchées de La Courtine. Cette attaque immédiatement enrayée par les tirs de notre infanterie et de nos mitrailleuses a complètement échoué.

Nuit calme sur le reste du front.

Une tourelle blindée prise aux Allemands pendant l'attaque de Champagne et ramenée à l'arrière

La Bataille de Champagne

L'assaut -- A l'Epine de Vedegrange

Notre cher et distingué collaborateur Léo Larguier, qui a été blessé au cours de la première attaque, m'a écrit, de son lit d'hôpital : « Quel matin, mon vieil ami ! Les clairons haletant la charge, le bond hors de la tranchée (Je marchais avec mon bataillon en première vague d'assaut), et, tandis que les Boches fuyaient, dans le crépitement des mitrailleuses, sous les grandes orgues des canons, ces bouffées de *Marseillaise* que jouaient dans les parallèles les musiques de vingt régiments. Horrible et sublime... Je suis heureux et fier d'avoir vu cela... »

Sous la plume ardente du noble poète dont la guerre a fait un héros, voilà bien l'image très exacte de cet instant « horrible et sublime... »

A l'heure dite, neuf heures quinze exactement, le canon allonge son tir ; par les gradins ou les échelles, tous les hommes sortent des tranchées, s'alignent comme à la parade en un mouvement rapide, et se précipitent vers les positions allemandes. La distance à parcourir était en moyenne de deux cents mètres. Elle fut franchie avec une telle rapidité que l'ennemi, surpris, ne déclancha ses tirs de barrage qu'après le passage de notre première vague d'assaut. Sur toute l'étendue du front de combat, l'attaque nous avait portés dans la première tranchée allemande.

Mais, à partir de là, le mouvement subit des influctuations extraordinaires. Tandis que sur certains points on avançait très vite, sur d'autres nos troupes étaient arrêtées par des mitrailleuses encore en action ou des réseaux de fils de fer qui, à l'abri des replis du sol, avaient résisté à la canonnade,

De telle sorte qu'après ce premier bond, général et uniforme, la bataille de Champagne fut une suite d'assauts, partout également vigoureux, partout méthodiques, et partout victorieux.

Les positions ennemies qui résistaient de face étaient cernées et attaquées de côté. Nos hommes profitaient parfois de la nuit pour avancer le plus près possible de l'objectif, ils creusaient hâtivement la terre, reliaient leurs abris au boyau le plus proche et, le moment venu, se précipitaient en avant.

Afin de bien fixer la physionomie de cette bataille, je vais la montrer, répartie en secteurs dans chacun desquels les opérations, bien qu'étroitement solidaires, eurent un caractère différent, soit à cause des défenses spéciales, soit à cause des particularités du terrain ou même de la résistance plus ou moins grande de l'ennemi.

Secteur de l'Epine de Vedegrange

Ce secteur formait un triangle entre Auberive et Souain. La première ligne allemande bordait, par endroits, les boqueteaux où les défenses accessoires étaient doublées d'abatis impénétrables ; par ailleurs, la ligne était au pied d'un large glacis où elle formait une suite de saillants qui se flanquaient réciproquement.

A gauche de la route Saint-Hilaire-Saint-Souplet, nos troupes dépassaient d'un bond la première ligne ennemie et à un kilomètre en arrière se trouvaient arrêtées par des fils de fer qui avaient échappés à la destruction. L'ennemi, appuyé par son artillerie installée à Moronvillers, lança une contre-attaque contre notre gauche qu'il fit reculer. A droite, au contraire, nous progressions, en liaison avec les unités qui attaquaient à l'est de la route. Celles-ci remportaient un succès éclatant dans des conditions terribles. Elles enlevaient quatre lignes successives de tranchées, précédées chacune d'épais réseaux de fils de fer et ayant peu souffert du feu de notre artillerie parce qu'elles étaient dissimulées dans les bois. L'assaut nous porta néanmoins à deux kilomètres en avant et nous récoltâmes 700 prisonniers, dont 17 officiers, sept canons, dont cinq de gros calibre.

Le 26 et le 27 nos troupes, malgré la fatigue et malgré les pertes s'élançaient encore en avant, et enlevaient les bois en bordure de la route jusqu'à l'Epine de Vedegrange, vers le soir ; elles arrivaient au contact de la seconde position ennemie et sur deux points y pénétraient.

Malheureusement, l'ennemi concentra les feux de son artillerie lourde sur la brèche que nous venions de faire dans sa deuxième ligne, d'autre part, les tirs croisés des mitailleuses boches que l'on n'avait pas encore pu détruire rendaient intenable cette position.

Le 28 septembre le résultat, dans ce secteur était le suivant : nous avions gagné 15 kilomètres carrés de terrain et l'avions organisé en vue de le préserver contre tout retour offensif de l'ennemi et nous avions enlevé à l'ennemi plus de trois mille prisonniers et 44 canons dont 7 de 105 et 6 de 150.

Rien ne saurait mieux donner une idée de l'ardeur de nos troupes et de l'héroïsme dont firent preuve chefs et soldats que les détails qui suivent, recueillis entre mille, au cours de ces trois journées épiques.

Un lieutenant de chasseurs à pied maintient ses chasseurs sous un violent bombardement. Mortellement blessé il refuse d'être secouru et meurt en criant : « Pour la France ! »

Un lieutenant d'artillerie, commandant une batterie de 58, qui accompagnait la première vague d'infanterie, s'est porté à découvert sous le feu d'une mitailleuse pour ramener le corps d'un de ses brigadiers mortellement atteint. Il a été tué alors lui-même d'une balle au front.

Un lieutenant d'artillerie a amené sa batterie en position en ordre parfait sous les rafales de l'artillerie ennemie, la dite batterie étant soumise à un feu de mitrailleuses, qui, en quelques instants avait mis hors de combat une partie du personnel.

Les ordonnances, pendant l'assaut, marchèrent avec leurs officiers et se firent tuer avec eux. On a retrouvé des cadavres d'ordonnances devant ceux de leurs officiers.

Les hommes ont marché même sans cadres. Trois cents hommes *sans officier* ont pris à la nuit tombante une tranchée. Ils l'ont évacuée se trouvant en flèche sans être appuyés. Le lendemain matin ils sont repartis à l'assaut, toujours seuls et sans ordres, et ont repris la tranchée.

Un tirailleur indigène reste debout un long moment sous la mitraille brandissant un fanion pour signaler notre avance à l'artillerie.

Un sergent de tirailleurs avec deux hommes a fait cinq prisonniers allemands.

Un sergent réussit à grouper et prend sous son commandemant l'effectif d'une compagnie d'hommes appartenant à plusieurs unités différentes.

On verra, par les notes qui suivent que la bataille fut aussi rude dans les autres secteurs et nos soldats aussi magnifiques.

MARIUS RICHARD

IL Y A UN AN

Mercredi 28 Octobre

Sur le front de l'Yser, entre Ypres et Lens, des pertes énormes sont subies par l'ennemi; des combats acharnés se livrent entre Arras et Lille et au nord de l'Aisne ; progrès des Français dans les bois entre Apremont et Saint-Mihiel.

Guillaume II prend le commandement de ses troupes dans l'Est.

En Pologne, les Russes reprennent Lodz et Radom ; en Galicie, ils détruisent une division autrichienne, à Sambor.

A Sarajevo, jugement des meurtriers de l'archiduc François-Ferdinand.

L'Assassinat de miss Cavell

Londres, 27 Octobre.

Une nouvelle maison pour gardes-malades, qui vient d'être créée, devait recevoir le nom de *Maison Alexandra*, en l'honneur de la reine-mère. Celle-ci vient d'informer le président de l'hôpital de Londres, qu'elle préférerait que cet établissement fut appelé *Maison Edith Cavell* en hommage à la mémoire de la vaillante nurse que les Allemands ont assassinée.

LA GUERRE

Les troupes franco-serbes ont repris Veles

Paris, 27 Octobre.

M. Girod, député, a demandé au ministre de la Guerre que, pour célébrer la mémoire des morts, des permissions de 24 ou 48 heures soient accordées, à la Toussaint, aux unités où cette mesure n'entraverait pas le service nécessaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 27 Octobre.

La Serbie lance un appel à l'Angleterre qui fait tressaillir de pitié et de sainte colère l'univers civilisé. Le vaillant petit peuple, engagé dans une lutte à mort contre des ennemis beaucoup plus puissants, s'est dressé tout entier, en un mouvement splendide, et il fait tête, farouchement. Mais, en dépit de sa vaillance, il succombera si les secours ne lui arrivent pas à temps.

Quelle effroyable page de la sombre tragédie humaine se déroule en ce moment dans ce valeureux pays !

Les Alliés multiplient leurs efforts et hâtent leurs préparatifs ; mais ceux-ci ne répondent pas à l'impatience légitime, ni aux nécessités.

L'avant-garde du corps expéditionnaire français est entrée en contact avec les Serbes qui retenaient les bandes bulgares en Macédoine, mais le danger consiste en la menace d'encerclement qui pèse sur les armées du roi Pierre, et qui est loin d'avoir disparu.

En Russie, la bataille fait rage maintenant sur tout le front de Riga et de Dwinsk. Les Allemands ont réuni des forces et une artillerie considérables ; ils multiplient les attaques sans relâche, avec le plus absolu mépris des morts qu'elles leur coûtent. Jusqu'ici, ils n'ont pas obtenu des avantages appréciables, et même s'ils réussissaient à conquérir leur objectif, ils l'auraient payé d'un prix véritablement effroyable. S'ils n'y réussissent pas, leur échec pourrait avoir pour eux des conséquences désastreuses.

Le jour est proche, comme dit un général allemand, dans une lettre publiée par le Standard, *où la situation de l'ennemi sera absolument intenable.* — M. R.

SUR NOTRE FRONT

La visite du roi d'Angleterre

Accompagné du président de la République et du général Joffre, le roi George et le prince de Galles se rendent en première ligne

Paris, 27 Octobre.

Un témoin oculaire écrit au *Temps* :

Hier, à 3 heures de l'après-midi, dix automobiles du grand quartier général s'arrêtaient dans le tout petit village de V..., à trois kilomètres de S... De la première descendait le roi George, accompagné du président Poincaré ; de la seconde, le général Joffre et un tout jeune lieutenant, en uniforme kaki, rayonnant de santé et de bonne humeur, le prince de Galles.

Les présentations sont rapides. Deux généraux attendent, à l'entrée d'un petit chemin, le roi et le président.

De rapides poignées de mains, et le cortège officiel gagne, à pied, un observatoire d'artillerie, sous un bombardement assez violent.

Les batteries allemandes, situées au nord de S..., lancent deux salves de quatre obus de 150, qui viennent exploser à 200 mètres du roi et du président.

A 5 heures, a lieu le départ, sans apparat, qui convient.

Le général Joffre ouvre paternellement la portière de sa voiture à son jeune compagnon de voyage qui, la figure rougie par le vent violent qui souffle sur le plateau, semble ravi de son excursion et répond avec bonne humeur au salut militaire des poilus croisés sur la route.

La visite du roi d'Angleterre a produit, sur le front, parmi nos camarades, la meilleure impression. Elle fut simple et cordiale. Le roi voulait se rendre compte de l'état moral de notre armée .Partout où il est passé, il a pu se convaincre que,comme les Anglais, nos troupes acceptent courageusement, avec autant d'entrain et de bonne humeur que de confiance, la campagne d'hiver qui commence. La présence du prince de Galles, dont la bravoure est déjà bien connue sur notre front, a été agréable à tous nos soldats, qui lui ont témoigné la plus vive sympathie.

Un ordre du jour de félicitations aux troupes

Paris, 27 Octobre.

Le général Joffre adresse l'ordre du jour suivant aux troupes françaises :

Le commandant en chef est heureux de transmettre aux armées l'ordre du jour que Sa Majesté le roi d'Angleterre a bien voulu leur adresser à l'issue de sa visite sur le front français.

Soldats de France :

Je suis bien heureux d'avoir pu réaliser un désir qui me tenait à cœur depuis bien longtemps, et de vous exprimer ma profonde admiration pour vos héroïques exploits, pour votre élan, ainsi que pour votre ténacité et ces magnifiques vertus militaires qui sont le fier héritage de l'armée française, sous la direction brillante de votre éminent général en chef, et de ses collaborateurs distingués.

Officiers, sous-officiers et soldats :

Vous avez bien mérité de votre chère patrie, qui vous sera éternellement reconnaissante de vos vaillants efforts pour la sauvegarder et la défendre.

Mes armées sont bien fières de se battre à côté de vous, et de vous avoir comme camarades.

Puissent les liens qui nous unissent subsister, et nos deux pays rester toujours intimement liés !

Soldats :

Acceptez mes salutations les plus cordiales et les plus sincères.

Je ne doute pas que vous ne meniez cette lutte gigantesque à une fin victorieuse, et je tiens, au nom de mes soldats et de mon pays, à vous exprimer mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs souhaits.

Le président de la République, qui accompagnait le roi d'Angleterre pendant son voyage, joint ses félicitations personnelles à celles qui sont adressées par Sa Majesté.

Les Anglais vont-ils tenter un débarquement sur la côte belge ?

Poperinghe, 27 Octobre.

Le Belgische Standard *écrit :*

Le bruit est répandu par la garnison allemande à Bruges que les Anglais projettent un débarquement sur la côte belge.

Les soldats allemands sont très inquiets. La population, au contraire, dit: « Si c'était vrai !

Il y a quelques jours, le correspondant particulier à Londres du Belgische Standard, *en publiant le nom de l'amiral Bacon, chargé de la défense de la mer, avait fait sous-entendre que l'amiral anglais allait sous peu mettre un grand projet à exécution, c'est-à-dire la tentative d'un débarquement sur la côte belge.*

Patience, dit le Belgische Standard, *et vous assisterez bientôt à des opérations merveilleuses.*

La Haye, 27 Octobre.

Le correspondant particulier à Anvers du journal la *Belgique*, publié à La Haye, télégraphie :

« Vingt-cinq mille ouvriers, tous civils belges, sont au travail à Aesdanik-sous-Beveren et Cruibeke, où on les oblige à creuser des tranchées pour les Allemands.

« Ces tranchées sont orientées face à Saint-Nicolas.

« La rive gauche est territoire d'étape. On ne peut plus passer l'Escaut. »

LA GUERRE EN ORIENT

L'Attaque contre la Serbie

L'accord gréco-bulgare

Rome, 27 Octobre.

Le démenti grec au sujet de l'accord gréco-bulgare a trouvé les milieux politiques italiens sceptiques.

Un diplomate a fait ce matin cette révélation. L'accord gréco-bulgare doit être considéré comme probable. Il viserait surtout la Macédoine et la preuve de son existence est fournie par la concentration même des forces grecques. Car selon les plans de l'état-major, aussitôt que les Bulgares auront battu les Serbes, les forces helléniques occuperont Monastir.

La prise d'Uskub

Paris, 27 Octobre.

On télégraphie de Berne que la prise d'Uskub, annoncée par le quartier général bulgare, a été accompagnée, selon le communiqué, de combats dans les rues, plus meurtriers encore que ceux de Belgrade.

Les Serbes défendaient chaque pouce de terrain avec une fureur héroïque et sans pareille. Aucun quartier n'a été fait de part et d'autre.

Ainsi, les Bulgares qui étaient 10 contre un ne purent faire que 500 prisonniers, presque tous blessés. Tous les autres se firent tuer.

Les Français battent les Bulgares
Les Serbes arrêtent les Allemands

Salonique, 27 Octobre.

Les Français ont occupé le village de Zirtelli. Une bataille acharnée se livre sur le front Veles-Koumanovo.

Les Bulgares battent en retraite dans la direction d'Ichtip.

Les Allemands sont arrêtés sur le front du Danube.

Allemands et Bulgares sont prodigues de renseignements

Rome, 27 Octobre.

Les nouvelles les plus fantaisistes continuent à parvenir de Grèce en Italie, sur les opérations militaires en Serbie.

Ces opérations sont actuellement dans leur phase initiale et forment une ample matière à des renseignements contradictoires et sensationnels. D'ailleurs, les Allemands comme les Bulgares pourvoient avec largesse aux besoins de renseignements rapides manifestés dans tous les pays.

Rome, 27 Octobre.

On assure, dit le *Corriere della Sera*, que les Allemands ont organisé à Salonique un centre actif de propagande, d'où ils inondent le monde entier par les moyens les plus divers, de renseignements tendancieux, que l'interruption des communications télégraphiques avec la Serbie empêche de contrôler.

Le correspondant du même journal met en garde les pays alliés contre de telles informations et rapporte l'entretien suivant qu'il a eu avec un député serbe, parti de Nich le 20 octobre. Le gouvernement et le peuple serbes attendent avec une grande sérénité les événements. L'offensive allemande rencontre de très graves obstacles et les Serbes infligent des pertes énormes à l'ennemi.

Ce député, qui a séjourné au quartier général, affirme que pour conquérir les positions dominantes solidement occupées par les Serbes, les officiers allemands ont jeté de grandes masses de troupes à travers les vallées étroites, où l'artillerie et les mitrailleuses serbes ont fait un véritable carnage ; souvent les assaillants ont reculé, mais ils ont été ramenés en avant à coups de cravache et sous la menace de revolvers.

Les opérations pour lesquelles l'anxiété est

la plus grande sont celles du Timok, dirigées par le général Dimitrievitch, qui, par suite de maladie, n'a pas pu participer aux guerres balkaniques. Les prétendues victoires bulgares dans ces régions se sont réduites à l'occupation d'une petite partie du territoire abandonné par les Serbes volontairement, comme ils se sont retirés de la zone du Danube, afin qu'étant données les faibles forces dont ils disposent, ils ne se laissent pas distraire de leurs deux grands buts : ne pas se faire écraser et empêcher la jonction des Allemands et des Bulgares. Tant que les ennemis n'auront pas atteint ces deux buts, les Serbes ne seront pas vaincus.

C'est pourquoi les Serbes se sont retirés autour de quelques positions défensives dont les ennemis ne s'approcheront pas facilement. Les troupes alliées, a poursuivi le député, ont déjà rendu en Macédoine d'importants services ; si d'autres forces arrivent, nous espérons reprendre l'offensive. Il importe surtout de se mettre en garde contre les nouvelles qui proviennent de pays neutres. Il serait bon d'attendre notre bulletin officiel qui, comme ceux des alliés, a toujours dit la vérité, même au moment où les Autrichiens ont été bien près de nous écraser.

Les armées serbo-alliées occupent de solides positions

Londres 27 Octobre.

Une dépêche d'Athènes à l'*Evening News* dit que dans le secteur de Stroumitza les Alliés occupent des positions solides et que la bataille continue.

Après la prise d'Uskub par les Bulgares, les forces serbes se retirèrent en bon ordre et se retranchèrent sur une ligne montagneuse à 80 kilomètres au sud d'Uskub et à 40 kilomètres de la frontière grecque. Elles offriront à cet endroit une grande résistance pour empêcher les Bulgares de se saisir de la Macédoine serbe avant l'arrivée des renforts alliés.

Le Trésor serbe transporté en France

Milan, 27 Octobre.

On mande de Bucarest au *Corriere della Sera* que le Trésor d'Etat de la Serbie, qui avait déjà été mis en sûreté en Grèce, ainsi qu'on le sait, sera transporté en France.

Les Serbes ont réoccupé Veles

Salonique, 27 Octobre.

La lutte d'artillerie se poursuit sur la route de Rabrovo à Stroumitza, la ville bulgare.

L'occupation d'Uskub par les Bulgares, depuis hier, est confirmée.

Veles a été entièrement réoccupé par les Serbes.

Les Bulgares battent en retraite le long de la Bregalnitza.

L'Action des Alliés

Nouvelles troupes anglaises à Salonique

Genève, 27 Octobre.

La *Gazette de Voss* apprend de Salonique que de nouvelles troupes anglaises ont débarqué. Elles sont vêtues d'uniformes complètement neufs et campent à un autre endroit que celui où se trouvent les Français.

La coopération russe

Rome, 27 Octobre.

Un télégramme de Bucarest aux journaux annonce que 400 vapeurs, dont 12 italiens, procèdent dans les ports de Sébastopol et d'Odessa à un chargement considérale d'armes, de canons, de chevaux et de munitions destinés aux armées russes qui vont se joindre aux troupes alliées combattant sur le front serbe.

Un transport anglais coulé dans la mer Egée

Londres, 27 Octobre (*Officiel*).

Le transport britannique *Marquette* a été torpillé dans la mer Egée.

On assure qu'il y a seulement 99 manquants.

Un appel de M. Pachitch

Londres, 27 Octobre.

Les journaux publient le télégramme suivant envoyé hier, par M. Pachitch, à deux amis de Londres :

La Serbie fait des efforts surhumains pour défendre son existence, selon les conseils et les désirs de ses grands alliés. Pour cela, elle est condamnée à mort par les Austro-Allemands et les Bulgares.

Depuis 20 jours, nos ennemis communs ont essayé de nous annihiler. Malgré la bravoure de nos soldats, on ne peut pas s'attendre à ce que leur résistance dure indéfiniment. Nous prions les nombreux amis que la Serbie compte en Angleterre de faire tout ce qu'ils pourront pour faire que les troupes anglaises nous arrivent aussitôt que possible, afin d'aider notre armée et de défendre la cause commune maintenant si gravement compromise.

Les alliés auraient débarqué à Dédéagatch et Porto-Lagos

Londres, 27 Octobre.

Le *Standard* reproduit une dépêche de Rome 24, annonçant d'Athènes que le bombardement de Dédéagatch et de Porto-Lagos par les flottes alliées s'est poursuivi hier et que le débarquement de troupes a commencé aujourd'hui.

Dédéagatch est défendu par une garnison turque. Le chemin de fer de Salonique à Andrinople aurait été, dit-on, coupé.

Nous ne reproduisons ce télégramme qu'avec les réserves d'usage, nulle confirmation officielle n'en est jusqu'à présent parvenue.

De plus, l'information vient d'Athènes, où l'Agence Wolff a des ramifications, et il n'y a pas besoin d'insister, ni sur les difficultés, ni sur l'inutilité d'une semblable opération.

En Grèce

La visite du roi à Salonique

Londres, 27 Octobre.

On mande d'Athènes au *Daily News* :

La prochaine visite du roi à Salonique est désapprouvée par le Cabinet. Une crise ministérielle est considérée comme probable, mais pas imminente, car on s'efforce de persuader au roi d'abandonner l'idée de sa visite.

La reine a également fait des tentatives dans ce sens, sous prétexte que la vie du roi pourrait être en danger à Salonique. Cependant, le roi Constantin est déterminé à maintenir sa volonté et il déclare que sa place est à la tête de ses armées, afin de défendre l'intégrité du territoire grec si cette défense devient nécessaire.

Menées bulgares contre le débarquement des alliés

Athènes, 27 Octobre.

La *Hestia*, parlant de la campagne des journaux bulgares contre la présence des troupes anglo-françaises à Salonique, dit qu'elle a pour motif les conversations diplomatiques que les ministres de Bulgarie et de Turquie ont eues ces jours derniers avec M. Zaïmis.

Les deux ministres dans leur conversation avec le président du Conseil ont fait entendre que la présence des troupes étrangères en Macédoine portait atteinte à la neutralité de la Grèce et mettait dans une situation difficile les forces bulgares opérant en Macédoine.

M. Zaïmis a rappelé la protestation que la Grèce a adressée aux puissances dès le premier débarquement des alliés.

Après cette réponse du gouvernement grec, la question n'a plus été débattue. Il est cependant probable que les gouvernements bulgare et turc reviendront sur ce sujet aussitôt que les troupes auront évacué la Macédoine.

La *Hestia* ajoute que ces démarches ont pour but de créer le droit pour les troupes bulgares et turques de poursuivre, le cas échéant, les Serbes et leurs alliés jusqu'en territoire grec.

Le diadoque à Salonique

Salonique, 27 Octobre.

Le diadoque Georges est arrivé à 15 heures, suivi de son état-major. La 2e division restera à Salonique.

Des déserteurs bulgares sont signalés sur la frontière grecque.

En Bulgarie

Le régime de terreur

Pétrograde, 27 Octobre.

Stamboulinsky, le leader agrarien du Parlement bulgare, qui vient d'être frappé, n'est pas le seul à avoir fait connaissance avec les procédés dictatoriaux du président Radoslavof. Comme il fallait le prévoir, l'opposition bulgare est littéralement jugulée et aucun de ses chefs ne se sent plus en sûreté.

Le *Rousskoie Slovo* nous fournit ces détails :

Le jour du départ des membres et des fonctionnaires de l'ambassade russe de Sofia, un service religieux a eu lieu dans la chapelle de l'ambassade. Seuls, Guechof et Danef représentaient les milieux politiques bulgares. Aucun des membres de l'opposition n'accompagna la mission russe à la gare. Malinof avait absolument disparu de l'horizon au cours des derniers jours. Quant à Ghenadief, il avait été appelé chez Radoslavof qui lui avait déclaré : « N'oubliez pas que vous avez un procès en train en raison de votre participation à un complot contre la vie du tsar Ferdinand. Cette affaire a été interrompue, mais elle n'est pas terminée. Si vous faites de l'opposition au gouvernement, elle sera remise au jour et le tribunal militaire vous condamnera à mort en 24 heures à cause de l'état de siège ».

En Roumanie

Deux avions allemands violent la neutralité roumaine

Bucarest, 23 Octobre.
(Reçue le 27).

Deux aéroplanes allemands, se dirigeant vers la Bulgarie ont survolé, hier, le territoire roumain à Graïa.

Les troupes roumaines ont dirigé sur les avions qui volaient à une hauteur de 1.000 mètres environ, un violent feu de mitrailleuses. L'un des appareils a paru atteint.

Le gouvernement roumain informé télégraphiquement a immédiatement adressé au ministre d'Allemagne à Bucarest une énergique protestation contre cette violation de territoire.

L'attaque des Dardanelles

Deux transports turcs coulés dans la mer de Marmara

Athènes, 27 Octobre.

Des nouvelles parvenues des Dardanelles annoncent que deux sous-marins alliés sont entrés dans la mer de Marmara et ont coulé deux transports turcs.

L'Italie en Guerre

L'offensive italienne

Rome, 27 Octobre.

Le correspondant du Daily Telegraph *à Rome donne les premiers détails de la grande bataille qui s'est livrée pendant trois jours sur le front italien, et qui parviennent seulement aujourd'hui :*

Une décision pouvait être obtenue sur trois points :

1° Dans le Trentin.

2° Dans le Tyrol et en Carnie sur la ligne de l'Isonzo.

Et, 3°, sur le plateau du Carso.

Ce dernier est le plus important, puis vient le combat sur l'Isonzo.

La bataille a pris, le troisième jour, un caractère épique. Des centaines de soldats ennemis roulaient dans les ravins morts ou blessés. Les canons lourds des Italiens faisaient sauter d'énormes blocs de granit qui tombaient sur les troupes de la défense comme une avalanche emportant tout.

Les Autrichiens combattirent désespérément. Souvent, leur infanterie se trouva sous un feu croisé et il lui arriva même de servir à la fois de cible à l'artillerie italienne et à la sienne propre, car au début, l'ennemi ne semblait pas savoir sur qui il tirait et il ouvrit souvent le feu sur ses propres soldats par erreur d'abord puis pour les empêcher de se rendre.

Il se confirme que sur le plateau du Carso la droite italienne a remporté un brillant succès, en avançant sans ralentir. Sur une ligne de 5 milles (8 kilomètres), les défenses autrichiennes ont été complètement anéanties.

Les actes d'héroïsme signalés sont innombrables.

D'après les déclarations de prisonniers, les pertes autrichiennes dans les trois premiers jours de l'offensive doivent dépasser 60.000 hommes, y compris plusieurs officiers de rang très élevé.

D'autres sources fixent les pertes à plus de 80.000 hommes.

On dit qu'un membre de la famille impériale a été tué, ainsi que deux généraux.

Les engagements volontaires sont acceptés en Italie

Rome, 27 Octobre.

Le ministre de la Guerre, qui n'avait pas voulu admettre les engagements volontaires dans l'armée, vient de les autoriser.

En Angleterre

La question du recrutement

Londres, 27 Octobre.

L'appel adressé par le roi George, vendredi dernier, à l'empire britannique, pour activer les enrôlements volontaires, a produit des résultats excellents. Le nombre des recrues qui se présentent augmente d'une manière très sensible.

La brutale exécution de la nurse anglaise Miss Cavell a provoqué une telle colère, qu'elle contribue beaucoup à augmenter les enrôlements. Il n'est pas rare d'entendre quelqu'un dire qu'après l'assassinat de Miss Cavell, il est impossible de s'abstenir, qu'il faut aller combattre ces barbares.

Les raids des zeppelins ont produit les mêmes effets. Après chacun, la proportion des enrôlements a augmenté de plusieurs milliers d'hommes.

Les Allemands galvanisent eux-mêmes le volontariat anglais, qui fait actuellement ses dernières semaines d'essai, après lesquelles, si les résultats ne sont pas suffisants, il fera place à des moyens plus énergiques.

Dès maintenant, un homme en âge de servir dans l'armée ne peut guère se promener sans être accosté par les recruteurs lui demandant pour quelle raison il n'est pas soldat.

Remaniements ministériels

Londres, 27 Octobre.

Le correspondant parlementaire du *Daily Chronicle* dit qu'il y a des raisons pour croire que M. Asquith compte réduire le cabinet à dix membres, dont huit seraient certainement les ministres suivants : le premier ministre, le ministre des Affaires Etrangères, le premier lord de l'Amirauté, le ministre de la Guerre, le ministre des Munitions, le chancelier de l'Echiquier et les secrétaires d'Etat pour l'Inde et les colonies.

Deux autres ministres seront choisis plus pour des raisons personnelles que pour des raisons ministérielles.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 27 Octobre.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Sur la rive gauche de la Dvina, au sud d'Ixkul, les Allemands ont tenté, par une attaque soudaine, sans préparation d'artillerie, de s'emparer d'un de nos ouvrages, mais ils ont été à temps éventés et repoussés par notre feu.

Sur la Dvina, dans la région de Linden, en aval de Friedrichstadt, feux d'artillerie et de mousqueterie.

Sur la rive gauche de la Dvina, à l'ouest de Jacobstadt, duel d'artillerie animé.

Dans la région à l'ouest d'Illuxt, une nouvelle attaque allemande est restée sans succès. Un combat près du village de Voyniouny, à l'ouest du lac de Boghinsk, s'est terminé par l'occupation par nos soldats de ce village. Sur le reste du front, vers le Sud jusque dans la région du Pripet, rien d'important à signaler.

Dans la région située sur la rive gauche de la rivière du Styr, au nord-ouest de Rafalovka, nos troupes ont envahi le village de Vouika-Galouziska, y enlevant des mitrailleuses et faisant des prisonniers. Une offensive ennemie sur le village de Medviejie, au nord-ouest de Scartoryski, a été repoussée. L'ennemi ayant déployé des forces importantes a attaqué nos troupes au nord du village de Koukli et au nord de la bourgade de Kolki ; après un combat acharné nos troupes, prenant l'ennemi de flanc, ont réussi à le rejeter, faisant prisonniers sept officiers et plus de deux cents soldats.

Dans les combats que signalait le communiqué d'hier et qui ont été livrés près du village de Komarovo, nous sommes redevables de nos succès aux hautes qualités manifestées par nos troupes qui se sont prêté un mutuel appui. Grâce à ces qualités, un premier succès de l'ennemi, qui avait d'abord réussi à refouler un de nos détachements, s'est terminé par l'enveloppement de l'ennemi qui a subi des pertes énormes. Le nombre des prisonniers signalés hier continue à augmenter et comprend beaucoup d'Allemands.

A l'ouest du village de Volitza, au nord de Nouvel-Olexinetz, l'ennemi a attaqué par trois fois ; chaque fois, il a été repoussé. Un amas de cadavres ennemis couvrent le terrain.

Les efforts allemands sur la Dvina

Paris, 27 Octobre.

On télégraphie de Pétrograde au *Times* :

L'occupation d'Illoukst, à 10 ou 11 milles au nord-ouest de Dwinsk, par les Allemands, fait prévoir une série de violents combats car l'ennemi tentera de développer son succès afin de se rendre maître de la rive de la Dvina.

Entre Illoukst et Dwinsk, se trouve une zone forestière d'une grande étendue, avec des défenses naturelles dont les Russes auront soin de profiter.

La rive de la Dvina n'étant distante que de 3 ou 4 milles d'Illoukst, les Allemands chercheront sans doute à traverser le fleuve sur un point situé au nord de Dwinsk.

L'arrivée précoce de l'hiver ne manquera pas d'influencer la direction des opérations militaires. D'autre part, le succès de l'avance des Russes débouchant dans la direction Ouest des lacs Landnecks, en rase campagne, a grandement alarmé les Allemands car cet endroit est le point de jonction des armées von Below et von Eichorn. Aussi, les Allemands ont-ils envoyé des renforts pour couvrir leur flanc droit en arrière de l'armée von Below.

Les Allemands ont subi d'énormes pertes à Dwinsk

Pétrograde, 27 Octobre.

Le correspondant du *Novoié Vrémia* mande de source autorisée que les Allemands ont subi, ces jours derniers, dans la région du lac Disviaty, près de Dwinsk, des pertes terrifiantes. Deux régiments appartenant à la 21e division de la landwehr ont été anéantis et il ne reste plus que des débris du corps allemand qui opéra dans les environs immédiats de Dwinsk.

Russes et Allemands luttent sous Dwinsk, nuit et jour, sans un moment de répit.

Une dizaine d'aéroplanes ennemis ont survolé les positions russes. On attend sur ce front l'arrivée de l'empereur Guillaume.

Parmi les prisonniers amenés à Riga, se trouvent de nombreux habitants de l'Alsace-Lorraine. Les Allemands les employaient jusqu'ici comme ouvriers, mais, par suite de leurs pertes terribles sur le front russe, ils ont dû en faire des combattants.

Les Etats-Unis et la Guerre

Les attentats contre les paquebots

New-York, 27 Octobre.

On apprend par T. S. F. que le vapeur Colorado, *qui a quitté Charleston (Caroline) dimanche soir, ayant à bord 6.000 balles de coton à destination de New-York, a pris feu et a dû être abandonné en mer.*

L'équipage aurait été sauvé par un autre vapeur.

On est persuadé que ce désastre est dû à un incendiaire allemand.

New-York, 27 Octobre.

Fay a avoué qu'en plus du placement de bombes sur les vaisseaux, il avait également pour mission d'essayer de corrompre les commandants des navires russes pour qu'ils conduisent les cargaisons du cuivre en Allemagne où ils auraient été récompensés.

Fay et Scholz ont été amenés hier à New-York où ils ont été traduits devant la commission des Etats-Unis pour violation du statut fédéral. Dacche a contesté son extradition de New-Jersey, il a déclaré que son cas n'avait rien de commun avec ceux de Fay et de Scholz.

Chicago, 27 Octobre.

L'oncle de Max Breitung a dit que celui-ci était en route pour New-York afin de se rendre aux autorités ; il a déclaré ne pas être coupable.

Le général d'Amade en Russie

La mission militaire française à Moscou

Pétrograde, 27 Octobre.

La mission militaire française, venant de Pétrograde, est arrivée à Moscou. La mission a rendu visite au commandant de la circonscription militaire de Moscou, le général Morosof, et au lieutenant général, le prince Odoef Maslov.

Les membres de la mission ont ensuite visité une des usines de Moscou qui préparent des obus et des munitions pour l'armée, puis ils sont allés à l'Ecole militaire d'Alexandrie.

Le directeur de l'école, saluant le général d'Amade et les membres de la mission, a dit :

« A la prospérité de la belle France, à la gloire de son audacieuse et vaillante armée, à la santé du général d'Amade, du général de la Guiche et de tous ceux qui les accompagnent, hourrah ! »

Le général d'Amade a répondu par les quelques paroles suivantes :

« Vive la vaillante armée russe, qui fait si héroïquement son devoir ! Vive le directeur de la brillante école militaire d'Alexis ! Vivent les professeurs et tous les officiers qui éduquent votre brillant corps d'officiers et lui donnent une instruction si forte ! Beaucoup de vos élèves sont tombés au champ d'honneur. Gloire à eux ! Les nouvelles promotion sorties de vos mains les remplaceront, et seront aussi valeureuses que leurs aînées qui ont si vaillamment accompli leur devoir dans l'armée active. Au succès de cette vaillante armée qui fraternise avec l'armée française, hourrah ! »

Pendant la nuit, les membres de la mission sont partis pour Toula, où ils doivent visiter les manufactures d'armes. Dimanche ils visiteront les curiosités de Moscou, et le soir ils repartiront pour Pétrograde.

La Situation ministérielle

LES REMANIEMENTS DU CABINET

Paris, 27 Octobre.

Dans la soirée d'hier, on avait la sensation très nette que c'est vers le remaniement complet du ministère qu'on s'orientait.

On affirmait que la journée d'aujourd'hui serait décisive.

L'*Echo de Paris* dit qu'après toutes les discussions, les entrevues, les démarches, il semble que les changements dans le Cabinet se borneront à trois portefeuilles.

Paris, 27 Octobre.

Les pourparlers engagés en vue de la reconstitution du Cabinet se poursuivent et l'impression dans les milieux politiques est qu'une solution ne tardera pas à intervenir, qui sera connue, croit-on, demain dans la matinée.

AU CONSEIL DE GUERRE DE LA 15e REGION

L'Affaire de l'Intendance et du Campement

TROISIÈME JOURNÉE

C'est en présence d'un public très clairsemé que les débats sont repris, hier matin.

Dès l'audience ouverte, M. le président Kervella procède à l'interrogatoire de Michelotti, un des fournisseurs du Campement.

INTERROGATOIRE DE MICHELOTTI

M. Michelotti Antoine est représentant de fabriques à Paris, 40, rue de Chabrol.

— Au mois de novembre 1914, dit-il, je reçus la visite de Gantois, qui me proposa de faire des affaires avec l'Intendance. Il me demanda une commission de 10 %. Je fus mis en rapport avec Goupille, mais j'ignorais, au début, qu'il fût sous les ordres de Parent.

D. — Vous avez fait, durant votre séjour à Marseille, des cadeaux à des employés du campement.

R. — J'ai simplement offert un porte-cigarettes à Placidi.

Me Bertranon. — M. Michelotti a-t-il fait des cadeaux à Goupille et à Parent ? Leur a-t-il remis de l'argent ?

R. — Jamais je n'ai rien remis à Goupille, pas plus qu'à Parent.

D. — Que veulent dire les inscriptions portées sur vos carnets ? On y voit des initiales en regard desquelles se trouvent des sommes d'argent.

R. — Je marquais, sur mon carnet, les petites dépenses que je pouvais faire. Les initiales correspondent à des initiales de soldats du campement à qui j'ai fait de petits cadeaux.

Me Mouton de Guérin. — Qui émettait une opinion favorable ou défavorable sur les propositions faites par M. Michelotti ?

R. — Je soumettais mes échantillons à M. Sigaud, et mes échantillons étaient soumis à l'examen des experts.

D. — M. Michelotti peut-il nous dire si, sur son carnet, la lettre P... signifiait Parent ?

R. — Non. Ce n'est personne.

M. le président. — Alors P... veut dire personne ?

R. — Parfaitement.

Sur cette explication d'une ingéniosité discutable, l'interrogatoire de Michelotti prend fin.

M. le président procède aussitôt après à l'interrogatoire de Raynal.

INTERROGATOIRE DE RAYNAL

M. Raynal, qui est serrurier à la rue Sainte, fut chargé par Mme Ferrare et par M. Rockaert de les représenter au Campement, où ils étaient désireux de soumissionner.

— C'est au mois de février 1915, ajoute l'inculpé, que je reçus leur visite. J'acceptai la proposition de Mme Ferrare et de M. Rockaert, et c'est dans ces conditions que je terminai pour eux deux marchés : 1° 4.500 pantalons ; 2° 10.000 mètres de velours. Sur ces deux marchés, j'avais naturellement ma commission.

D. — N'avez-vous pas dit à Mme Ferrare que si elle ne donnait pas une commission à Parent, celui-ci ne marcherait pas.

R. — Ce sont des racontars. Jamais le nom de Parent, pas plus d'ailleurs que celui de Placidi, n'a été prononcé. La vérité, c'est que la commission que Mme Ferrare devait me remettre, ne m'a jamais été payée. C'est pour ne pas me payer cette commission qu'elle a prétendu que cet argent était destiné à Placidi et à Parent.

D. — Ce n'est pas ce que disent Mme Ferrare et M. Rockaert.

R. — Je n'en dis pas moins la vérité.

Me Mazuc de Guérin. — Le taux de la commission que l'on devait à Raynal avait-il été fixé d'avance ?

R. — Parfaitement, avant que Mme Ferrare et M. Rockaert fussent présentés au Campement.

Après une suspension d'audience de quelques minutes, les débats sont repris et M. le président appelle aussitôt l'inculpé Placidi à la barre pour l'interroger.

INTERROGATOIRE DE PLACIDI

M. Grégoire Placidi est employé civil au Campement. D'un ton très net, avec une grande facilité d'élocution, l'inculpé s'exprime ainsi :

Des faits d'escroquerie et de tentative d'escroquerie me sont reprochés à l'encontre de Mme Ferrare. Je dois dire que je n'ai connu cette femme que le jour où elle vint au Campement pour traiter un marché de 4.500 culottes.

Après qu'elle eût signé son marché, Mme Ferrare me demanda s'il lui serait facile d'obtenir d'autres marchés. Je lui répondis que c'était facile si elle livrait régulièrement et consciencieusement. Quelques jours après, Mme Ferrare revint avec son associé, M. Rockaert, qui me réclama le contrat des 4.500 culottes que l'on venait de retourner approuvé. Une fois ce contrat enregistré, la semaine suivante, Mme Ferrare revint et me dit qu'elle avait quelque chose de particulier à me dire. Comme elle ne voulut pas s'expliquer dans mon bureau, je n'ai pas consenti à la voir ailleurs.

J'ai payé l'enregistrement de deux marchés sur trois, avec l'argent que m'avait adressé Raynal, et je dois dire, à ce sujet, que Raynal, m'ayant adressé, pour effectuer ce paiement, 500 fr., je lui fis retourner 300 fr., estimant que 200 fr. suffiraient.

Me Mouton de Guérin. — M. Placidi n'a-t-il pas été appelé à signer le bon à facturer en remplacement de M. Parent ?

R. — Parfaitement.

L'interrogatoire des inculpés est terminé. Il est aussitôt procédé à l'audition des témoins.

AUDITION DE M. DE MONTMAHOU

M. le sous-intendant militaire de 1re classe de Montmahou est arrivé le 15 mai 1915 à Marseille.

— Je fus chargé, dit-il, de rechercher les raisons pour lesquelles un excédent de 78.000 francs avait été payé à M. Busseret sur ses marchés. Cette somme de 78.000 francs correspondait au paiement d'une certaine quantité de toiles dont la livraison au Campement n'avait été que fictive. Cette enquête a donné lieu à un rapport de ma part qui se trouve au dossier.

M. le président Kervella donne lecture de ce rapport concluant à la culpabilité de Parent et de Busseret au sujet de cet excédent de 78.000 fr.

D. — Parent n'aurait-il pas pu se tromper ?

R. — Cela n'est pas possible, étant donnée l'énorme différence.

M. le président. — Parent qu'avez-vous à dire ?

R. — M. le sous-intendant ne fait pas cas probablement de l'ordre de reversement du 13 avril 1915, date à laquelle ces 78.000 francs ont été rendus.

Après un long échange de vues entre M. le sous-intendant Montmahou, Mes Nathan, Mouton de Guérin et l'officier Parent, sur les modes de comptabilité employés au campement, il est procédé à l'auditoire d'une nouveau témoin.

AUDITION DE M. JULES CHARLOIS

M. Jules Charlois est officier d'administration de 2e classe.

— Je fus chargé par M. le sous-intendant Sigaud d'examiner certains relevés de douane qui lui revenaient du magasin général. Je devais rechercher si les droits de douane pour certaines marchandises incombaient à l'Etat ou aux fournisseurs. Sur ces relevés je reconnus une erreur ou une négligence de la douane et du Campement, en raison de l'inobservation de la circulaire du 7 décembre 1914 concernant les marchés passés par l'Etat.

C'est ainsi qu'à la suite de ces inobservations, il fut possible de laisser entrer en franchise certaines marchandises qui n'étaient pas destinées à l'Etat. La vérification de ces permis nous a permis de constater que les uns étaient signés Sigaud, les autres Parent.

D. — Les termes des contrats Busseret justifiaient-ils l'entrée en franchise des marchandises ?

R. — Il n'y a qu'un seul marché qui comportait l'exonération, les autres auraient dû payer les droits.

D. — Busseret, qu'avez-vous à dire sur la déposition de M. Charlois ?

Busseret. — Je déclare que notre premier marché comportait l'exonération comme l'a dit M. Charlois ; j'affirme que cette exonération devait également s'appliquer aux marchés qui ont suivi.

D. — Les permis signés Parent étaient-ils réguliers ?

M. Charlois. — Non, ils n'étaient pas réguliers.

Parent. — S'ils n'étaient pas réguliers, j'étais de bonne foi. J'ai pu être imprudent, mais je ne suis pas un criminel.

Me Nathan. — Il n'y a pas que Busseret qui fit entrer des marchandises en franchise. Comment les autres fournisseurs s'y sont-ils pris pour faire entrer, eux aussi, des marchandises en franchise ?

M. Charlois. — Ils ont procédé de la même façon que Busseret.

Me Nathan. — C'est tout ce que je voulais savoir.

A la suite de la déposition de M. Charlois, l'audience est suspendue et renvoyée à l'après-midi.

Audience de l'après-midi

A la reprise de l'audience, où se presse un nombreux public, l'audition des témoins se continue.

DEPOSITION DE Mme PIGATTO

Mme Pigatto est contre-maîtresse dans les ateliers de M. Busseret. Mise avec élégance, ne manquant pas d'une certaine distinction la jeune femme s'exprime avec beaucoup de fermeté.

— Je n'ai jamais su exactement, dit-elle, si Busseret versait des commissions à Goupille sur les marchés qu'il avait conclus avec l'Intendance, commissions que Parent est accusé d'avoir partagées. Cependant, je dois dire que j'ai pensé qu'il en était ainsi. En effet, M. Parent m'ayant prise à part, me dit un jour : « Je crains que Busseret ne me donne pas maintenant ce qui me revient sur le montant des marchés qu'il a consentis au Campement. Je compte sur vous pour me faire savoir, quand l'occasion s'en présentera, de me communiquer le chiffre des mandats qu'il aura reçus ».

Je promis de le renseigner à ce sujet et c'est dans ces conditions que je me rendis à deux reprises différentes chez lui pour lui faire connaître le montant des mandats touchés par mon patron. M. Parent me remercia et me remit pour ma peine la somme de 300 francs. Cette somme me fut versée dans les bureaux mêmes de M. Busseret et pendant l'absence de celui-ci.

D. — Goupille ne vous a-t-il pas remis, lui aussi, de l'argent ?

R. — Oui, c'est exact, Goupille m'a remis une somme de 850 francs, somme que M. Busseret aurait dû me remettre pour un marché de toile que j'avais obtenu au Campement.

Sur une question de Me Nathan, Mme Pigatto déclare que jamais elle n'a reconnu dans la vie familiale de M. Busseret un changement quelconque.

Interpellé par M. le président sur la déposition du témoin, Parent proteste de son innocence.

— Je n'ai jamais rien versé entre les mains de Mme Pigatto, affirme-t-il avec énergie.

Mme Pigatto. — Je maintiens ce que j'ai dit dans ma déposition. J'affirme que Parent m'a remis 300 francs pour que je lui donne le montant des sommes encaissées par Busseret, ce qui permit à M. Parent de toucher ce qui lui revenait sur les mandats.

DEPOSITION DE M. LE SOUS-INTENDANT SIGAUD

Une importante déposition est celle de M. le sous-intendant Sigaud, sous les ordres duquel était placé l'officier d'administration Parent.

M. le sous-intendant Sigaud, au début de ses explications, exprime l'avis que l'officier Parent, et encore moins Goupille, n'étaient nullement placés pour accorder des marchés aux fournisseurs.

— Leur action, ajoute-t-il, était nulle en ce qui concerne ce point. Il est donc inadmissible que des fournisseurs aient pu leur accorder des commissions alors que Parent ou Goupille n'étaient pas en situation de conclure des marchés. Si des marchés ont été accordés, c'est sous ma seule signature et j'en prends l'entière responsabilité. *(Vifs mouvements.)*

La seule chose que pouvait faire Parent, c'était d'écarter certains fournisseurs au bénéfice de certains autres ; de retenir par devers lui des commandes que l'Etat pouvait faire. Mais je dois ajouter que jamais à ce sujet aucune plainte ne m'a été adressée.

Après la lecture du rapport de M. l'inspecteur chargé de l'enquête sur les malversations constatées au campement, M. le président pose au témoin la question suivante :

D. — Avez-vous vu un contrat entre Raynal et Mme Ferrare, au sujet des marchés traités par cette dame.

R. — J'ai su que ce contrat existait, contrat concernant une commission à Raynal pour « l'arrosage ». Ce terme m'ayant paru suspect, je le signalai à mes supérieurs, demandant qu'une enquête soit faite.

D. — Avez-vous autorisé Parent à signer des permis de douane ?

R. Jamais, je le lui avais formellement interdit. Ce n'était pas à lui à les signer. Il y a là une irrégularité flagrante.

D. — Est-il vrai que Busseret était d'accord avec vous pour la signature des permis de douane par Parent ?

R. — C'est absolument faux. Jamais je n'ai eu de conversations à ce sujet avec M. Busseret.

D. — A quel moment a été donné l'ordre à Busseret de reversement des 78.000 fr., et à quelle époque a-t-il remboursé cette somme ?

R. — Dans le marché de toiles destinées aux sacs de couchage, je dus, sur l'ordre du ministre, arrêter, au mois d'avril, la confection des sacs de couchage. La toile, pour la totalité de ces sacs, avait été déjà achetée et payée à Busseret. Comme nous arrêtions la confection des sacs et qu'il y avait sur le marché total 63.000 mètres de toile achetés en trop par M. Busseret, celui-ci rendit à l'Intendance les 78.000 fr. correspondant aux 63.000 mètres achetés en trop. Je ne vois pas là le crime de faux relevé par l'accusation.

M. le Commissaire du gouvernement. — A l'instruction, vous avez dit que Parent n'était pas de bonne foi quand il a signé les permis en douane. Le maintenez-vous ?

R. — Parent savait qu'il n'avait pas à le faire. Il ne devait pas le faire. A-t-il été de mauvaise foi ? Ça c'est au Conseil à apprécier.

M. le président.— Busseret, vous aviez dit que M. le sous-intendant Sigaud vous avait autorisé à faire entrer les toiles en franchise. M. le sous-intendant Sigaud a dit le contraire. Qu'avez-vous à répondre ?

R. — J'ai pensé que la première autorisation s'étendait à tout le marché, qui comportait plusieurs livraisons.

M. Sigaud. — Vous avez outrepassé vos droits. Je ne vous avais jamais donné qualité pour faire signer par Parent des permis de douane.

Me Nathan. — M. le sous-intendant peut-il nous dire si les marchés qui ont été accordés à Busseret ont été conclus dans des conditions avantageuses pour l'Etat ?

R. — J'estime qu'ils ont été avantageux, et que l'Etat a fait une bonne affaire.

M. le président. — Parent, avez-vous à dire quelque chose sur la déposition du témoin ?

Parent. — J'ai pu être imprudent, j'ai pu commettre des irrégularités, mais je supplie M. le sous-intendant Sigaud de dire, en son âme et conscience, lui qui me connaît, s'il estime que j'aie pu être un corrompu, un faussaire, un escroc, comme l'accusation le prétend.

M. le sous-intendant Sigaud. — Jusqu'à ce que l'on m'ait démontré le contraire, je ne le croirai pas.

Cette déclaration catégorique produit une vive impression sur tout l'auditoire tandis que, très ému, Parent s'incline devant son chef.

Après une suspension d'audience de quelques minutes, l'audience est reprise.

DEPOSITION DE M. CHALVET

M. Chalvet est officier d'administration principal. Sur l'interpellation de M. le président, il indique le rôle de Parent au campement. Il ajoute :

— Je ne pense pas qu'il pouvait favoriser certains des fournisseurs au détriment des autres, les experts ayant, avant tout, à apprécier les qualités des marchandises proposées.

D. — Par qui devaient être signés les permis en douane ?

R. — Par M. le sous-intendant. Parent n'en avait pas le droit. Il n'avait pas qualité pour le faire.

D. — Vous ignoriez donc que Parent ait signé des permis en douane ?

R. — Je l'ignorais.

Me Mouton de Guérin. — M. Chalvet n'était-il pas chargé de faire le relevé mensuel des permis en douane ?

R. — J'ai fait certains de ces relevés, et j'ai apposé mon visa. Pour d'autres, j'ai laissé ce soin à un spécialiste.

La déposition de M. Chalvet une fois terminée, M. le président déclare lever la séance. Les débats sont renvoyés en continuation au lendemain matin, 8 heures.

CHARLES VARIGNY

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 27 Octobre.

Le jury a jugé dans son audience de ce matin l'Arabe El Djelani ben Salah, 41 ans, originaire de Kairouan, qui était accusé d'attentat à la pudeur. Ministère public : M. Josse, avocat général ; défenseur : Me Pellegrin, du barreau d'Aix. Sur verdict de culpabilité, El Djelani a été condamné *à 5 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction.*

A la seconde audience a comparu le nommé Ravera Jean, 20 ans, journalier, à qui l'accusation reprochait une tentative de meurtre commise dans les circonstances suivantes :

Le 25 juillet dernier, vers 10 heures 30 du soir, une discussion se produisit entre Ravera et son camarade Ferrero Valentin, à la sortie du Café Moretti, situé à l'Estaque. La maîtresse de Ferrero, la fille Régimbaud, qui s'était mêlée à la dispute fut brutalement repoussée par l'accusé et une bousculade s'ensuivit. Soudain, Ravera sortit un revolver de sa poche et par trois fois fit feu sur Ferrero qui fut atteint à l'œil droit.

Ravera est condamné à *trois ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.*

Ministère public : M. Josse, avocat général ; défenseur : Me Bédarride, du barreau de Marseille.

A travers les Journaux

Paris, 27 Octobre.

La *Guerre Sociale.* — Une crise ? Pourquoi ? De M. Gustave Hervé :

Chaque fois que les affaires vont mal, il nous faut un bouc émissaire. Le bouc émissaire, cette fois, a tendu le cou au couteau. Que veut-on de plus ? La démission de Viviani ?

On peut reprocher peut-être à notre premier d'avoir laissé un peu la bride sur le cou à son ancien ministre des Affaires Etrangères. Je lui reproche, en ce qui me concerne, de n'avoir pas su édicter à sa censure un règlement plus clair et net, qui l'aurait empêché d'être malfaisante, tout en lui permettant de rendre des services.

Peut-être, si les circonstances imposaient des mesures révolutionnaires de salut public, faudrait-il un homme ayant plus de décision et de volonté, mais les choses n'allant pas plus mal qu'elles ne vont, c'est tout de même une garantie pour la nation d'avoir à sa tête un homme d'une intelligence si ouverte, et d'un républicanisme si insoupçonnable. Son ministère a compris la nécessité d'une action énergique dans les Balkans à l'heure actuelle. Que pouvons-nous lui demander de plus ?

Je ne vois pas davantage l'intérêt qu'il y aurait à changer le ministre de la Guerre ? C'est une lourde tâche que celle du ministre de la Guerre par le temps qui court. Le ministre actuel, somme toute, n'a pas l'air de s'en acquitter trop mal.

Vous voudriez lui voir encore un peu plus de poigne contre les embusqués de l'intérieur et contre ceux du front, car, hélas ! il y a des embusqués au front ? Moi aussi.

Vous voudriez qu'il nous dise, pour nous rassurer, qu'il a frappé tel ou tel général après chaque accroc qui se produit sur notre front ? Moi aussi.

La perfection n'est pas de ce monde. Il a l'air, avec tous ses défauts, d'avoir réussi, aidé de ses quatre sous-secrétaires d'Etat, à nous donner un matériel convenable, des munitions suffisantes, un Service de Santé qu'avec un peu de bienveillance on peut déclarer à peu près satisfaisant, une Intendance à qui nous continuerons à voter des félicitations si elle soigne nos poilus de France et ceux d'Orient pour la campagne d'hiver, une aviation qui sera à peu près à la hauteur de sa tâche, quand nous aurons un peu plus d'avions de chasse. Quel besoin éprouvez-vous de changer un ministre de la Guerre comme celui-là ? Moi, aucun.

Il faut trouver un ministre des Affaires Etrangères. Pourquoi pas Briand ? Je sais bien, il passe pour être un peu paresseux et pour ne pas être d'une science universelle. Oui, mais il a l'esprit si clair, il est si renseigné, malgré son peu de science livresque, il est si actif, malgré sa paresse apparente, il est si près du cœur de notre démocratie républicaine, malgré tout le mal que nous en avons dit jadis, et qu'il méritait qu'on dise de lui, il a tant de séduction dans la parole, et tant de décision dans la volonté.

Quant aux futurs ministres, que voulez-vous trouver de mieux que les ministres qui, depuis Guesde jusqu'à Ribot, en passant par Doumergue, Sembat, Augagneur et Malvy, peuvent, dans un Conseil de gouvernement, aider le président de la République, le président du Conseil, le ministre de la Guerre et le ministre des Affaires Etrangères à nous conduire à la victoire !

Tout ce qu'on peut dire, pour ou contre n'importe quelle décision gouvernementale, croyez-vous qu'avec les hommes qui nous gouvernent depuis un an on ne le dirait pas, on ne l'examinerait pas à chaque Conseil des ministres. Voyez-vous un autre assemblage d'hommes politiques qui ferait mieux ?

L'*Homme Enchaîné.*— Hindenburg à l'Acropole. — De M. Clemenceau.

La politique des hommes qui ont renversé M. Venizelos est d'une extrême simplicité. Tout, excepté de s'écarter de la ligne de passivité tracée par Guillaume. A la France et à l'Angleterre, les bonnes grâces, le kaiser aura le geste, à la condition de payer d'un relief de butin le faux serment venu des traditions de l'antiquité. Le roi fait ce qu'il faut, non pour tromper son peuple, qui ne peut se laisser prendre, mais pour lui permettre, tout au moins, dans le cas où la France et l'Angleterre survivraient, de dire qu'il a été trompé.

Quand je vois les fougueux Hellènes de l'hellénisme à outrance ne pas s'émouvoir du refus de Chypre, il m'est permis de penser que les seules dupes en cette affaire seront ceux qui auront bien voulu se laisser duper.

Homère ne nous dit rien de la fin d'Autolycos. Peut-être pourrions-nous ajouter une moralité vengeresse au suggestif chapitre de l'*Odyssée*.

Pour ma part, je prendrais mon parti de cette aventure avec le calme qu'il convient, s'il ne me restait une douleur de voir le peuple d'une si grande histoire au-dessous de sa destinée.

Je ne sais si la politique d'Autolycos permettra, en fin de compte, aux Jeunes-Grecs, cousins des Jeunes-Turcs, de gagner des côtes, des montagnes, des îles. La Grèce aura perdu dans l'estime des hommes une force qu'elle ne pourra pas aisément regagner. C'est la consolation de nos misères qu'il y ait quelque chose dans le monde au-dessus des convoitises matérielles dont l'appât a déçu tant de peuples qui ont rencontré d'ultimes défaites pour avoir trop facilement cru que la trahison pouvait être un élément de succès.

Sur l'acropole, autrefois, s'élevait la statue de la Vierge combattante Athena Promachos. C'était aussi la gardienne du droit, comme la montre un marbre athénien, casquée, appuyée sur sa lance, les yeux fixes, en protectrice invincible de la foi jurée sur la stèle où est gravé le traité de Samos.

Dans l'émouvant raccourci de simplicité, ce morceau de pierre est le plus beau titre d'honneur d'une ville et d'un pays que M. Zaïmis et consorts dépensent tant d'efforts pour rapetisser.

Après Byron déboulonnée, il nous faut la stèle de l'Acropole à la mer, afin que toute l'Histoire de l'Hellade soit totalement reniée. Plus de divinité trop haute, un idéal à la portée de Gounaris, Hindenburg sur l'acropole, face à face avec le Parthenon.

Venizelos, il ne sera dit qu'un Hellène vivant de l'Hellade disparue, de l'Hellade dépositaire, élue des traditions sacrées, aura laissé s'accomplir, sans un geste de désespoir, ce crime contre la plus pure grandeur de l'âme humaine, que nos fils, sans la Grèce, auront la gloire de sauver.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

UN MATCH FRANCO-ANGLAIS

Sélection base anglaise contre Olympique de Marseille (1)

Dimanche, à 2 heures 30, au terrain de l'O. M., Avenue du Parc-Borély

L'EQUIPE ANGLAISE

Goal-keeper.— Captain Wood (capitaine de l'équipe) : ancien joueur d'Université anglaise, a une grosse réputation comme gardien de but.

Arrières. — Allen, grand et vigoureux, remarqué pour ses coups de pieds superbes, sa sûreté de jugement et la façon implacable dont il marque son homme. Sa présence sera d'une grande utilité à l'équipe.

Crispin : ce soldat appartient au fameux « Génie » anglais, les Royal Engineers. On se souviendra de la magnifique partie qu'il fit pour l'Intendance anglaise, dans le match d'ouverture contre l'Olympique, au terrain de l'Huveaune. Un homme qui, sous les ciels nuageux de l'Angleterre, a sauvé beaucoup de parties pour son équipe.

Demis.— Day : le gros et solide joueur. A joué pendant plusieurs années dans le team de la ville de Reading, un des premiers clubs d'association d'Angleterre.

Garvey : joueur bien connu dans l'armée, fait partie du onze fameux de l'armée anglaise : le Royal Irish Rifles ; un très joli joueur, combinant une défense sûre avec une attaque brillante.

Captain Roberts : De même que son distingué collègue, le capitaine Wood, est un vieux joueur d'Université, a des qualités inhérentes en lui, qui en font un remarquable demi-centre, dribble adroitement et possède un shot excellent. Ceci, combiné avec un jugement très sûr, en fait un joueur dangereux pour l'équipe adverse.

Avants.— Ridley : le fameux ailier de l'Army Service Corps, doué d'une excellente pointe de vitesse, excelle dans l'art de placer la balle devant les buts. Son travail de tête également lui a valu une grande réputation.

Power : le héros de plusieurs finales pour la Coupe de l'Armée Anglaise. Dans son régiment l'« Essex », est renommé pour son coup de pied. L'expérience qu'il a acquise en Angleterre, aussi bien que dans la Ligue de Calcutta, lui ont appris la meilleure manière de centrer le ballon ; il possède de plus le talent de trouver les points faibles de l'équipe adverse.

Kendall : joueur très connu de cette équipe du Nord, le fameux Stockport County F. C. Possède un coup de pied formidable.

Crawford : a deux fois déjà figuré dans les équipes qui ont joué avec l'Olympique ; on se rappellera ce petit Ecossais à la tête rousse. Apporte à son jeu toute la ténacité et l'énergie caractéristiques de sa race, adroit et plein de ressources, sait se servir de toutes les occasions.

Ferguson : joueur de grande valeur qui, lors de la dernière partie jouée sur le terrain de l'Huveaune, a émerveillé les spectateurs par son admirable maîtrise du ballon et ses centres magnifiques. Ses aptitudes dans les attaques combinées le rendent très dangereux, et comme avant-centre nous pouvons nous attendre à de grandes prouesses de sa part.

LES BOULES

Boulomanes « Bleue » Belle-de-Mai. — Dimanche, 31 octobre, concours de boules 3 en 3. Cinquante francs de prix savoir : les mises seront de 3 fr. 50 par équipes. Premier prix : 30 fr. plus y joindre 1 fr. 50 des mises. Deuxième prix, 10 francs plus y joindre 1 fr. 50 des mises.

Consolante réservée au perdant de la première partie : 10 francs plus 0 fr. 50 des mises.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Le Préfet met le Maire en demeure de diminuer le prix du pain et de taxer la viande.

Il semble que nous entrons, enfin, dans une période de réalisations.

Constituée selon le vote des conseillers généraux au lendemain de la dernière session de l'Assemblée départementale, la Commission « de la Vie chère », vient d'aboutir à diverses conclusions. Et c'est en ces termes que M. Schrameck, préfet, les a transmises à M. Eugène Pierre, maire de Marseille :

Marseille, le 26 Octobre 1915.

Monsieur le Maire de Marseille,

Monsieur le Maire,

La Commission qui a été constituée suivant le vœu du Conseil général « pour rechercher les moyens de maintenir le cours normal des denrées de première nécessité », s'est occupée, tout d'abord, de la question du prix du pain à Marseille.

Son travail a abouti à fixer le prix de la farine à 42 francs les 100 kilos, qui porte à 51 fr. 45 la balle donnant 154 kilos de pain.

Je viens de communiquer à M. le ministre du Commerce le projet d'arrêté que je prends pour taxer la farine à 42 francs — en vertu de la délégation que je tiens du décret du 16 octobre dernier sur ce sujet.

Dès que j'aurai reçu la réponse de M. le ministre, qui ne saurait tarder, je vous notifierai mon arrêté, en raison de la répercussion qu'il devra avoir sur la taxe du pain dès la quinzaine qui commence au 1er novembre.

Depuis quelques séances, la Commission a entendu maints avis et reçu divers renseignements sur le prix trop élevé de la viande. Mais, au cours de la réunion à laquelle vous avez bien voulu assister, il lui a paru que vous n'appréciez pas qu'il y aurait intérêt à procéder à la taxation de la viande. Elle estime, dans ces conditions, que la création de quelques Boucheries municipales dans certains quartiers de la ville produirait un très utile effet.

Elle vous serait obligée de vouloir bien, dans le plus bref délai possible, lui faire connaître votre sentiment à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

Le préfet : A SCHRAMECK.

A cette lettre doit succéder l'arrêté suivant :

Nous, préfet des Bouches-du-Rhône, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 15 octobre 1915,

Vu le décret du 16 octobre 1915, nous déléguant le pouvoir de taxer le prix des farines,

Vu l'instruction de M. le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, en date du 16 octobre 1915, relative à l'application de la loi concernant les opérations d'achat et de vente du blé et de farine pour le ravitaillement de la population civile,

Vu les articles 479, 480, 482 du code pénal ;

Considérant qu'il résulte du télégramme de M. le ministre du Commerce, en date du 19 octobre 1915, que les blés qui seront déchargés à Marseille seront cédés au prix de francs 30.75 le quintal, brut, logé sous palan ;

Considérant que les frais de mouture peuvent être évalués à francs 1,85 et les frais supplémentaires (intérêt, portefaix, camionnage à francs 0,23 courtages de blé et farine, francs 0,156.

ARRETONS :

ARTICLE PREMIER. — *Le prix de la farine de blé tendre rendue en boulangerie (sur le trottoir) ou en gare (sur quai) à Marseille est fixé à partir du 1er novembre 1915 jusqu'à nouvel ordre à francs 42 le quintal.*

ART. 2. — *M. le secrétaire général, MM. les sous-préfets, maires, M. le commandant de gendarmerie, M. le commissaire central de police à Marseille, M. le directeur des Douanes, M. le directeur de l'Octroi sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré dans toutes les communes du département.*

Marseille, le 26 octobre 1915,

Le préfet, A. SCHRAMECK.

M. Eugène Pierre a tout aussitôt fait tenir à M. Schrameck la réponse suivante :

Marseille, le 27 Octobre 1915.

Le maire de Marseille à Monsieur le préfet des Bouches-du-Rhône, Marseille.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 26 octobre m'informant que vous me notifierez prochainement un arrêté taxant la farine à 42 francs les 100 kilos.

Je taxerai le pain, comme je l'ai toujours fait, d'après le prix moyen de la farine dans la quinzaine qui précède mon arrêté.

Comme la quasi-unanimité des maires de France (et le préfet de la Seine), j'ai estimé qu'il n'y avait pas intérêt à procéder actuellement à la taxation de la viande. Toutefois, si les bouchers vendaient à un prix trop élevé par rapport à leur prix de revient, je préférerai avoir recours à cette mesure qu'à la création de boucheries municipales dont je ne connais aucun essai heureux en France, puisqu'il résulte des renseignements que vous avez bien voulu me communiquer que la boucherie récemment créée à Aix n'a de municipal que le nom.

Le maire de Marseille,
Signé : EUGÈNE PIERRE.

Ainsi donc, M. le maire de Marseille tient à continuer à taxer à 0 fr. 50 centimes le prix du pain, tout au moins durant une quinzaine encore.

Or, depuis le 18 octobre, le prix du blé, vendu par la Chambre de Commerce, est de 31 fr. 25. Depuis le 28 octobre, le prix du pain devrait être de 0 fr. 45 centimes 9. Il y a donc une différence de 4 centimes par kilo, avec le prix de la taxe et certainement ce n'est point la population qui en bénéficie.

De toute façon, la date du 1er novembre, fixée par l'arrêté préfectoral, ne sera pas prorogée, malgré les démarches des minotiers intéressés.

Ces derniers, viennent, en effet, d'adresser une protestation au ministère, à Paris. Ils prétendent que la taxe, à Marseille, ne leur donne pas une suffisante satisfaction. Or, le préfet des Bouches-du-Rhône n'est nullement de cet avis et son opinion sera partagée par notre population.

En ce qui concerne la viande, M. le maire de Marseille exagère sans doute en affirmant que la taxation n'a donné de résultats nulle part. Et si la création d'une boucherie municipale, à Aix, n'a de municipal que le nom, il est certain, néanmoins, qu'elle est fort appréciée, au point même qu'il est question de créer aussi une charcuterie sur le même modèle.

La réponse de M. le maire de Marseille sera soumise incessamment à l'appréciation de la Commission Préfectorale de la Vie chère.

Et si M. le maire de Marseille ne veut toujours rien faire, la Commission, partisan de la création des boucheries populaires dans les centres ouvriers, mais ne disposant d'aucun crédit lui permettant une réalisation quelconque, ne pourra que s'adresser au Conseil général, et le prier de donner suite à son projet de vote d'un million « pour combattre la vie chère ». — J. B.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Joseph Marcantoni, membre de la Société des Commis et Employés, tué à l'ennemi.

De M. Pierre Le Cordier, ingénieur, sapeur pionnier au 34e colonial, tué à l'ennemi le 5 octobre 1915.

De M. Francisque Fromager, instituteur, sergent au 42e colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 33 ans.

De M. Maris Troubat, soldat au 20e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 23 ans.

De M. de la Chapelle de Croisel, décoré de la Croix de guerre, capitaine d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

De M. Marcel Brémond, caporal-sapeur au 142e d'infanterie, tué à l'ennemi le 29 septembre 1915, à l'âge de 20 ans.

De M. François Piquemal, tué à l'ennemi le 4 octobre 1915, à l'âge de 44 ans.

De M. Etienne Eymard, de Tarascon, capitaine au 118e régiment d'infanterie territoriale décédé le 21 octobre, à l'âge 43 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles atteintes et les prie d'agréer ses vives condoléances.

Conférence sur l'Algérie et la guerre

Aujourd'hui aura lieu, à 3 heures, à l'Opéra Municipal, la conférence de M. Sabatier que nous avons annoncée hier.

La Nouba, des tirailleurs du dépôt d'Aix, se fera entendre dans divers morceaux de son répertoire.

Le concert des plus intéressants permettra d'entendre et d'applaudir MM. Boudouresque, Jean Flor, Espiau et Mlle Livson, dont le concours gracieux est assuré aux organisateurs de cette manifestation donnée au bénéfice de nos glorieux blessés de l'armée d'Afrique.

Des films cinématographiques de la Maison Gaumont clôtureront cette matinée.

Le bureau de location est ouvert jusqu'à midi, au Syndicat d'Initiative de Provence, 2, rue Paradis, et à partir de 2 heures et demie à l'Opéra, guichet d'entrée dès l'ouverture des portes.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 24 septembre au 21 octobre aura lieu le vendredi 29 octobre de 9 heures à 16 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 1er canton.

La perception de la rue Ciapier, 4, paiera du numéro 3.001 et au-dessus du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darde, 23, paiera du numéro 3.001 à 4.000.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 1.501 à 1.750 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1.751 à 2.250 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.001 et au-dessus du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 9e canton.

La perecption de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 1.501 à 1.750 des 10e et 11e cantons.

La Loi Dalbiez

Syndicat des Ouvriers métallurgistes. — Ce soir, jeudi, à 7 heures, réunion générale du Comité de Défense des Ouvriers métallurgistes, salle 4, Bourse du Travail.

Les camarades ouvriers, travaillant dans les ateliers de production de matériel de guerre et de munitions, sont à nouveau priés d'être très précis dans leurs communications signalant au Comité les « embusqués » ; c'est la condition essentielle pour faire œuvre utile.

Ouvroir de la Société Flammarion

Grâce au concours de personnes généreuses, l'Ouvroir Flammarion a pu faire adresser à plusieurs formations sanitaires un grand nombre de petits coussins. Son dernier envoi a été fait au corps expéditionnaire d'Orient. Ayant à s'occuper, en même temps, de la confection de vêtements de corps pour nos soldats, cet Ouvroir serait très reconnaissant aux dames et demoiselles qui voudraient bien l'aider dans sa tâche. Son local, situé 38, quai du Canal, est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 2 heures 30 à 7 heures du soir. Les petits coussins confectionnés à domicile sont toujours reçus avec reconnaissance.

Les blessés militaires à Aubagne

Le Syndicat des Commerçants, Magasiniers et Industriels d'Aubagne recevait hier 160 soldats convalescents du Grand-Lycée, de l'annexe, 88, boulevard de la Madeleine et des hôpitaux de cette ville.

Amenés par les délégués du Syndicat d'Initiative de Provence, les sympathiques excursionnistes ont été reçus à leur descente de tramways par M. Boyer, président du Syndicat, ses collaborateurs et par M. Lafond, maire.

Conduits dans un grand local préparé à leur intention, nos poilus ont eu le plaisir d'entendre un beau concert organisé par M. Monnier et d'applaudir Mlles D. Revertégat, Samat et MM. Boudouresque, Jean Flor, Frémy, Berval, Vylé et la mystérieuse Miloska avec son professeur Balsamo ; le piano d'accompagnement, tenu par Mlle J. Revertégat.

Des rafraîchissements, des pâtisseries, des fruits et des cigarettes ont été abondamment servis aux soldats heureux de cette chaleureuse réception.

A l'issue du concert, M. Boyer, président, a témoigné sa satisfaction d'avoir pu avec ses collègues organiser cette fête de famille. Après lui, M. Lafond a prononcé un discours patriotique et enfin M. V. Audibert, délégué du Syndicat, a remercié au nom des blessés tous ceux qui ont préparé cette manifestation bien faite pour faire apprécier les sentiments cordiaux de la population d'Aubagne, il a bu aux glorieux soldats et au vaillant peuple serbe.

Avant le départ, M. Boudouresque, de sa voix vibrante a chanté la *Marseillaise*, reprise en chœur par l'assistance.

Nos soldats sont ensuite revenus à Marseille dans les voitures que la Compagnie des Tramways met gracieusement à leur disposition.

Pour le travail à domicile

Ce soir jeudi, réunion du Conseil d'administration : dernières dispositions à prendre pour la réunion de dimanche.

LES EXAMENS

BACCALAUREAT

Sont admis aux examens du baccalauréat passé à la Faculté des Sciences de Marseille :

Deuxième partie. — Mathématiques : MM. Sade, *mention bien* ; MM. Bernard, Calvy, Daniel, Laurent, Massièra, Nguyen-Can, Ricchini, *mention assez bien* ; MM. Bartoli, Bassac, Bourdel, Brue, Cervoni, Durthaller, Fraval de Coalparge et Garcin, Lapierre, Laucagne, Maestracci, Médecin, Merlin, Nègre, Poggi, Salvadori, Saudan, Mlle Scampucci.

Première partie. — Sciences, langues vivantes : MM. Bouis, Coste, Mlle Laurent, Merle, Nobili, Piquet, Mlle Raimon, *mention assez bien* ; Mlle Astoin, Bellet-Delibe, Daunes, Giraud, Gayno, Hérard, Lambert, Maestracci, Mrozowicki, Muret, Peigné, Poggiale, Prat, Pugnaire, Raffin, Randon, Robert, Roustan, Stagnaro, Vogade, *mention passable.*

La session est close.

Le Comité de l'Or au Personnel enseignant

Ainsi qu'il avait été annoncé par les journaux, la conférence donnée par le Comité de l'Or, à Mmes les institutrices et à MM. les instituteurs de la commune de Marseille, a eu lieu dans la grande salle de la Mutualité, hier soir, à 5 heures.

La réunion était présidée par M. Havard, inspecteur d'Académie. Avaient pris place au bureau M. Delibes, représentant le maire de Marseille ; M. le vice-président du Grand-Conseil de la Mutualité ; MM. Landréat, Pelisoz et Pontenaile, inspecteurs primaires ; M. Raymond Teisseire, président du Comité de l'Or, et plusieurs de ses collègues.

De nombreux instituteurs et un grand nombre d'institutrices étaient présents. On peut évaluer l'auditoire à 800 personnes.

M. Havard a ouvert la séance par une éloquente allocution, et a présenté le conférencier, Me R. Teisseire, en des termes extrêmement flatteurs ; en même temps, il a remercié l'auditoire et toutes les personnalités qui avaient pris place au bureau.

Me Raymond Teisseire a développé toutes les raisons économiques et patriotiques qui devaient pousser tous les Français à échanger leur or contre des billets de banque et à faire l'achat de titres de la Défense Nationale.

M. Havard a ensuite remercié le conférencier de ses explications si lumineuses, et il ne doutait qu'après l'audition de cette brillante conférence, les institutrices et les instituteurs sauraient faire valoir dans leurs milieux tous les arguments qui venaient d'être ainsi développés. M. Havard a exalté le patriotisme du corps enseignant tout entier qui prodigue son sang sur les champs de bataille et qui sait rendre, dans les services de l'arrière, le plus précieux concours.

Le Midi au Feu

LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre concitoyen *M. Jean Lacazotte*, soldat au 115e territorial, vient de recevoir la Médaille militaire avec la belle citation suivante :

« Par ordre du grand quartier général, en date du 14 octobre, la Médaille militaire est décernée à M. Lacazotte Jean, soldat au 115e territorial, 2e compagnie, avec la mention suivante : Soldat très crâne au feu, a été grièvement blessé le 22 juin 1915. Restera aveugle. Cette nomination confère la Croix de guerre avec palme ».

M. Jean Lacazotte est le beau-frère de notre ami Antonin Bossy, le chansonnier revuiste bien connu. Nos plus vives félicitations au glorieux médaillé.

Chronique Locale

C'est avec peine que nous apprenons la mort, au champ d'honneur, de M. Maurice Poulet, fils de M. Henri Poulet, le très distingué chef de division du secrétariat de la Compagnie P.-L.-M. Nous adressons à son père et à sa famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

L'affaire Racine devant le Conseil de guerre de la 16e région. — C'est demain vendredi que M. Louis Racine, commerçant à Menton, comparaîtra à Montpellier devant le Conseil de guerre de la 16e région.

On sait que M. Racine avait été condamné à la déportation perpétuelle par les juges militaires de la 15e région, pour avoir fait du commerce avec la maison Farina, de Cologne. Ce jugement avait été annulé par le Conseil de revision.

L'inculpé sera défendu par Me Philippe, du barreau de Paris.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille. — Les examens auront lieu à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, au Palais du Pharo, dans l'ordre suivant :

Jeudi, 11 novembre, à 8 heures, 1er de doctorat (deux régimes) ; à 9 heures, sages-femmes ; à 14 heures, 2e de doctorat (A. R.) ; à 16 heures, 1re partie du 3e doctorat. — Vendredi, 12 novembre, à 9 heures, 2e partie du 3e de doctorat.

La cueillette de l'or. — Les versements en or effectués à la Banque de France, par la Trésorerie Générale des Bouches-du-Rhône, étaient, au 30 septembre, de 1.381.090 francs.

La Trésorerie Générale, les Recettes des Finances d'Aix et d'Arles et les percepteurs du département continuent à recevoir l'or qui leur est apporté en échange et délivrent immédiatement la vignette de la Banque de France.

Les membres du Syndicat de l'Alimentation Marseillaise et les membres de l'Association Amicale des Algériens sont invités à assister, cet après-midi, à 3 heures, à la conférence donnée au Grand-Théâtre, par M. Sabatier, au profit des soldats blessés.

Une agression rue Glandevès. — Le 25 octobre, vers 10 heures et demie du soir, Mme Marie Réali, dite Carlini, âgée de 45 ans, liquoriste, demeurant rue Thiars, 24, regagnait son domicile, au retour de diverses courses, quand, à l'angle de la rue Glandevès, un individu, qui devait la suivre depuis un moment, se jeta brusquement sur elle, lui arracha un porte-paquet et s'enfuit rapidement. Dans le porte-paquet se trouvaient une somme de trois cents francs et divers bijoux, évalués à environ 4.000 francs. Mme Réali avait été prise d'une telle frayeur qu'elle dut s'aliter. Et ce n'est que dans la soirée d'avant-hier qu'elle put aller déposer une plainte et donner le signalement du bandit au commissaire de police de la rue Breteuil.

Un vol de 5.000 francs à la Pointe-Rouge. — Avant-hier, Mme Fernande Deleuil, qui gère un magasin de boucherie à la Pointe-Rouge, constatait la disparition d'un coffret renfermant une somme de 5.000 francs. Elle avait caché ce coffret dans un meuble de l'arrière-boutique. Une enquête lui fit savoir que, dans l'après-midi du 19 courant, un individu s'était introduit sous un prétexte quelconque dans l'arrière-magasin et en était ressorti avec un paquet. Le signalement de cet individu a été transmis à la Sûreté.

Blessés par la chute d'une perche de tramway. — Un accident qui, fort heureusement, n'a pas eu les suites qu'on aurait pu craindre, s'est produit hier soir, à 3 heures et demie, à l'intersection du cours Belsunce et de la rue Noailles. Un tramway Madrague-Capelette quittait la station du cours, lorsque le trolley ayant sauté la perche accrocha un croisement des tendeurs et fut arrachée. Dans sa chute, elle atteignit quatre passants : Mme Marin Espérance et sa fille, âgée de 9 ans, habitant, rue du Baignoir, 8, et MM. Mignon et Pallier, qui furent tous blessés à la tête et aux bras. Conduits à la pharmacie Anastay, rue de l'Arbre, ils y reçurent les soins du médecin-major Koun, des troupes coloniales, qui se trouvait de passage. Les blessures ne présentent qu'un caractère relatif de gravité et tous les blessés ont regagné leur domicile. M. Guillaume, commissaire de police du IIe arrondissement, a ouvert une enquête.

Les désespérés. — Dans un accès de neurasthénie, l'autre nuit, Mme veuve Victorine Vincent, âgée de 50 ans, demeurant Grand'-Rue, 6, à Saint-Barnabé, s'est asphyxiée à l'aide d'un réchaud.

Cours gratuits. — Le Syndicat des employés de commerce a l'honneur d'informer les jeunes gens des deux sexes, qu'après une interruption d'une année provoquée par la guerre, il va réouvrir ses cours dans l'ordre suivant :

Comptabilité : professeur L. Benavenq, le mercredi, 3 novembre, de 9 heures à 10 heures du soir.

Anglais-Allemand : professeur A.-H. Hoech, le dimanche, 7 novembre, de 9 heures à 11 heures du matin.

Sténographie : professeur Mme veuve Thérond, le mardi, 9 novembre, de 7 heures à 8 heures du soir.

Ces cours étant absolument gratuits, on peut dès maintenant se faire inscrire au concierge de la Bourse du Travail annexe, rue Montaux, 25.

Autour de Marseille

AIX. — *Citation.* — Notre jeune concitoyen, M. Louis Roussin, soldat au 415e, fils de l'honorable conseiller municipal de notre ville, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants : « A fait preuve de beaucoup d'entrain et de courage dans les circonstances les plus graves ; a assuré la liaison très promptement pendant les combats des 25, 26, 27 et 28 septembre 1915 ».

Bulletin Financier

Paris, 27 Octobre. — Les transactions ont été de nouveau limitées à terme aujourd'hui. L'argent pour les reports de fin de mois s'annonce comme devant être abondant une fois de plus et obtenable aux environs de 4 1/4 à 4 1/2 %. Il s'ensuit que les acheteurs ne se hâtent plus de niveler leurs positions. Au comptant, d'ailleurs, on est également calme. Notre rente 3 % perpétuelle a été encore un peu moins bien. On la retrouve à 66 20 à terme, et à 66 au comptant. Au contraire, le 3 1/2 % Amortissable est ferme; très ferme aussi le Crédit Lyonnais, mais Chemins français sans entrain; fonds russes à peu près négligés. Par contre, Chemins espagnols animés. Rio-Tinto une fois de plus hésitant au comptant. Sur le marché en banque, la Toula a encore été un peu offerte. La Debeers est également indécise, et les valeurs cuprifères n'offrent que peu de changements. Mines d'or soutenues, mais aux environs de leurs cours précédents. La Bourse de Paris restera ouverte le 2 novembre.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 27 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois. — Après avoir fait exploser, aux abords de la route d'Arras à Lille, au sud-est de Neuville-Saint-Vaast, une série de puissants fourneaux de mines, qui ont bouleversé les tranchées et réseaux allemands, nos troupes en ont aussitôt occupé les entonnoirs. Elles s'y sont installées et maintenues, malgré un bombardement très violent et plusieurs contre-attaques de l'ennemi, qui a subi des pertes sérieuses. Nous avons fait une trentaine de prisonniers.

Au nord de l'Aisne, dans le secteur de Roche (ouest de Soissons), le tir méthodique de nos batteries a causé d'importants dommages aux organisations, blockhaus et abris ennemis.

A l'est de Reims, les Allemands ont renouvelé, sur le front de la ferme des Marquises, à Prosnes, leurs tentatives d'attaque, avec emploi en masse de gaz suffocants. Nos troupes ont pu se protéger efficacement contre les nappes gazeuses venues des tranchées ennemies. Elles ont brisé net, par des barrages de feux d'infanterie et d'artillerie, l'effort des assaillants, qui ont été partout complètement repoussés.

De vifs combats à la grenade se sont poursuivis pendant toute la journée, sans déplacement appréciable, dans les tranchées au nord de Ville-sur-Tourbe.

Paris, 27 Octobre.

On nous prie de rappeler aux Belges habitant la France qui désirent recourir aux agents diplomatiques et consulaires de Belgique dans les pays neutres pour transmettre leur correspondance, qu'il sont tenus de joindre un coupon réponse à leur envoi. Les légations et consulats ne pourront, à l'avenir, envoyer les courriers non affranchis.

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 27 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Depuis le communiqué du 24 octobre, la situation sur notre front est restée sans changement. Il y a eu, de part et d'autre, au point de vue des mines, une certaine activité, mais sans résultat important.

L'artillerie de l'ennemi a fait preuve d'activité à l'est d'Ypres et au sud du canal de La Bassée. Notre riposte à ce bombardement a été très efficace.

Nos aviateurs ont abattu, hier, deux aéroplanes allemands. L'un est tombé dans nos lignes, et l'autre près des tranchées, derrière le front ennemi.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 27 Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

L'ennemi a montré beaucoup d'activité, ce matin, sur le front belge. Son artillerie a bombardé Furnes, Loo et plusieurs points de notre front.

Au nord de Steenstraete, lutte à coups de bombes.

La Situation ministérielle

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Paris, 27 Octobre.

Interrogé à la fin de la soirée sur la situation ministérielle, M. Briand a fait à des représentants de la presse les déclarations suivantes :

M. Viviani avait fait des démarches en vue d'élargir son Cabinet. Je les continue à mon tour, mais je n'ai pas de mandat officiel; puisqu'il n'y a pas de crise ministérielle. C'est donc une série de conversations officieuses que j'ai avec divers hommes politiques.

« Je vous demande de dire que c'est là le sens de mes démarches. C'est la raison pour laquelle je ne puis rien préciser encore. Peut-être demain, à midi, pourrai-je en dire davantage. »

L'Incorporation de la Classe 1917

Paris, 27 Octobre.

La Commission de l'armée à la Chambre a examiné la question de l'incorporation de la classe 1917 et renvoyé la suite de la discussion à une prochaine séance.

Paris, 27 Octobre.

La Commission de l'Hygiène publique de la Chambre, à la majorité, s'est prononcée contre l'incorporation de la classe 1917 au 15 novembre, et pour son incorporation au 15 mars prochain.

La Croix de Guerre belge

L'arrêté créant la nouvelle décoration

Le Havre, 27 Octobre.

Le roi des Belges a signé, le 25 octobre, l'arrêté-loi créant la Croix de guerre. Cet arrêté est ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé une Croix de guerre qui sera conférée par le commandant de l'armée pour acte de bravoure devant l'ennemi.

ART. 2. — La Croix de guerre sera en bronze florentin à quatre branches, avec, entre les branches, deux épées croisées. Les pointes de chaque branche seront terminées par des perles. La Croix sera surmontée d'une couronne royale et le centre représentera le Lion belge, et au revers notre initiale.

ART. 3. — La Croix de guerre sera portée sur le côté gauche de la poitrine, immédiatement après les Ordres nationaux. Elle sera suspendue à un ruban noir et rouge avec liseré vert à chaque bord, et trois bandes vertes placées verticalement.

ART. 4. — La Croix de guerre sera conférée, soit à titre individuel, soit à titre collectif. Elle pourra être portée en tous temps, et demeurera la propriété de la famille ou des unités.

DANS LES BALKANS

L'Attaque contre la Serbie

Les Serbes résistent toujours aux Austro-Allemands

Bucarest, 27 Octore.

L'armée austro-allemande qui combat au sud de Belgrade, n'arrive pas à briser la résistance serbe, et continue à essuyer des pertes très lourdes. Les soldats sont découragés.

Les troupes anglaises coopèrent avec les troupes françaises

Londres, 27 Octobre.

A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre répondant à une question, a déclaré que le contingent des troupes anglaises coopère maintenant avec les Français sur la frontière gréco-serbe.

M. Lloyd George, a annoncé que le premier ministre fera une déclaration mardi prochain.

Le prince Georges de Serbie va rejoindre son régiment

Paris, 27 Octobre.

Le prince Georges de Serbie, commandant d'infanterie dans l'armée serbe et qui après avoir été très grièvement blessé à la bataille du Tser, se trouvait en convalescence en France, a décidé de partir, bien qu'imparfaitement rétabli, pour rejoindre son régiment. Le prince partira pour Marseille dans deux ou trois jours.

Un Torpilleur allemand avarié par un Sous-Marin anglais

Copenhague, 27 Octobre.

Un torpilleur allemand désemparé est arrivé à Wisby. Il avait été attaqué par un sous-marin anglais.

Wisby est un port situé sur la côte occidentale de l'île de Gotland.

La Récompense des braves

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMEE

Paris, 27 Octobre.

Parmi les citations à l'ordre de l'armée qui paraîtront demain à l'*Officiel*, nous relevons :

Le 43e régiment d'infanterie coloniale : Chargé, sous le commandement du lieutenant-colonel Porte, d'attaquer une position ennemie fortement organisée, n'a pas cessé, pendant six jours, de progresser, malgré un bombardement intense, et grâce à l'habileté et à l'énergie de ses chefs, a réussi à s'en emparer, s'élançant à l'assaut avec un entrain et une bravoure remarquables.

Nollet, général de brigade, commandant une division : Par une offensive opiniâtre et habilement conduite de cinq semaines, a enlevé, à un ennemi supérieur en nombre, des positions formidables; a montré, au cours des opérations, des qualités remarquables de bravoure personnelle, de calme et de décision.

Trouchaud, général de brigade, commandant une brigade de chasseurs à pied : A rendu des services exceptionnels pendant cinq semaines d'opérations et de rudes combats; a dirigé personnellement les attaques, apportant, d'ailleurs, à la direction des opérations le concours d'une expérience consommée, d'un jugement très sûr, mis au service d'un beau caractère et d'une bravoure maintes fois affirmée.

La 7e compagnie du 70e bataillon de chasseurs : Sous le commandement du capitaine Blaise, a participé à l'attaque d'une position fortement organisée, avec un entrain et une ténacité des plus remarquables. Le 20 juillet, a traversé la première ligne ennemie, après avoir cisaillé un épais réseau de fils de fer, sous un feu croisé de mitrailleuses et un barrage d'artillerie extrêmement violent; s'est maintenu sur la position, offrant une vive résistance à une contre-attaque ennemie; le 22 juillet, sous un feu terrible de mitrailleuses et d'artillerie, s'est élancé à l'assaut de la position, y a pris pied, a progressé et a réussi à se maintenir, cramponné au terrain; dans ses glorieux efforts, a perdu tous ses officiers, plus de la moitié de son effectif et la presque totalité de ses cadres.

Le 5e bataillon de chasseurs : Sous le commandement successif du chef de bataillon Barberot et des capitaines Marion et Muller, a brillamment enlevé une position ennemie, formidablement organisée; a réussi, malgré de lourds sacrifices occasionnés par un bombardement d'une intensité exceptionnelle, à repousser de nombreuses contre-attaques et à maintenir intacts ses gains des jours précédents, tout en infligeant à l'ennemi des pertes considérables.

Le 22e bataillon de chasseurs : Sous le commandement du chef de bataillon Quinat, malgré un tir de barrage extrêmement violent, s'est précipité avec un élan admirable sur les tranchées allemandes, dont il s'est emparé et qu'il a pu maintenir, malgré plusieurs contre-attaques.

Le 1er groupe du 1er régiment d'artillerie lourde : Sous le commandement du lieutenant-colonel Tous saint, en batterie pendant cinq semaines sur une position très exposée, y a effectué, malgré les bombardements dont il a été l'objet et les pertes subies, des tirs parfaitement précis et toujours opportuns.

La 9e compagnie du 70e bataillon de chasseurs : Sous le commandement du capitaine Romagny, s'est élancée vigoureusement à l'assaut d'une position ennemie formidablement organisée ; malgré un tir d'artillerie et de mitrailleuses des plus meurtriers, a franchi deux lignes ennemies, s'est accrochée au terrain conquis jusqu'à l'arrivée de renforts, malgré la perte de trois chefs de section et de presque la totalité de ses cadres.

Le groupe de pionniers du 70e bataillon de chasseurs : Le 20 juillet, chargé d'accompagner la première ligne d'une attaque pour achever la destruction d'un épais réseau de fils de fer, s'est courageusement porté en avant sous un bombardement intense et sous les feux croisés des mitrailleuses.

Mme Wenisch, receveuse des Postes et Télégraphes : Malgré des patrouilles ennemies journalières, dans la localité qu'elle occupait, a continué à assurer son service avec le plus grand dévouement, donnant des indications précieuses sur la situation de l'ennemi ; évacuée par ordre, lors de l'invasion allemande, a repris ses fonctions dès le retour des troupes françaises sans s'inquiéter des bombardements incessants dirigés sur une localité à peine distante de 800 mètres des lignes ennemies.

La 9e compagnie du 54e bataillon de chasseurs : Sous le commandement du capitaine Blot, a chargé avec un entrain admirable jusqu'aux réseaux de fils de fer ennemis ; sous les feux croisés de mitrailleuses, a organisé la position conquise et a pris part à l'attaque prononcée quelques jours après où elle a progressé à nouveau malgré de lourds sacrifices.

L'Italie en Guerre

Le siège de Goritza

Genève, 27 Octobre.

On télégraphie de Laibach à la *Tribune de Genève* :

On mande de Villach que le bombardement de Goritza a été interrompu, le 25, pour permettre à l'infanterie, de se lancer en avant. De nombreuses positions furent prises. Les Autrichiens, cependant, ayant résisté avec énergie, le bombardement fut repris, depuis le sud de Tolmino jusqu'à San-Andrea.

La situation des Autrichiens est considérée comme désespérée, car leur artillerie n'est plus en mesure de répondre efficacement au feu ininterrompu des Italiens, et le génie ne parvient pas à réparer les ouvrages démolis.

Succès belges au Congo

Le Havre, 27 Octobre.

Le département des colonies de Belgique vient de recevoir des nouvelles d'Afrique annonçant, que le 11 septembre, non loin du delta de la Ruzizi, et le 29 suivant, près de la station-frontière de Luvingi, des engagements très vif ont eu lieu entre Allemands et Belges.

Les Allemands ont été obligés de fuir, après avoir subi des pertes assez importantes. Les Belges se sont emparés d'une mitrailleuse, de fusils, de munitions et d'un nombreux matériel.

Les Prisonniers français convalescents en Suisse

Berne, 27 Octobre.

La question de l'internement en Suisse de prisonniers de guerre français et allemands convalescents ou malades, a rencontré, la semaine dernière des difficultés d'ordre pratique, notamment au sujet des mesures de surveillance. Hier, cependant, le représentant de l'empire allemand et M. Marchetti ont fait au Palais fédéral de Berne, une communication laissant entrevoir, dans un délai rapproché, la réalisation de cette œuvre humanitaire.

Des Sous-Marins américains franchissent l'Atlantique

Zurich, 27 Octobre.

Le *Berliner Tageblatt*, annonce qu'une flottille de sous-marins américains est arrivée à Gibraltar, après avoir parcouru, par ses propres moyens, l'océan Atlantique. Les petits navires étaient escortés par une canonnière et un croiseur.

Un Espion fusillé à Londres

Londres, 27 Octobre.

Un homme condamné à mort pour espionnage a été fusillé aujourd'hui à Londres.

GRAVES INONDATIONS A PERPIGNAN

Perpignan, 27 Octobre.

A la suite d'une trombe d'eau qui a duré vingt heures, du 25 au 26 octobre, une crue de la rivière de la Basse a occasionné une terrible inondation causant des ravages très importants dans les quartiers bas de la ville de Perpignan.

L'eau a pénétré dans la Préfecture et le Grand Hôtel, et dans tous les immeubles situés sur les quais par les fenêtres du rez-de-chaussée.

L'épouvante a été considérable dans le quartier des Quatre-Cazals, dans les tanneries des quais Vauban et Nobel, en raison de l'impuissance des moyens de secours.

Une maison s'est effondrée dans le quartier Réal.

On ne signale que des dégâts matériels qui sont immenses.

Les voies ferrées et les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues.

Grave accident dans une école d'aviation

Décapité par une Hélice

Madrid, 27 Octobre.

L'école d'aviation de Madrid procédait à des essais de moteurs sur chevalet fixe, lorsqu'un moteur arracha le chevalet et tomba continuant à marcher. Le mécanicien, Jules-Gustave Mercier, qui dirigeait les ateliers, voulant arrêter le moteur, a été décapité par l'hélice.

Un Typhon à Manille

200 MORTS. — 800 BLESSES

New-York, 27 Octobre.

Un télégramme de Manille annonce qu'un typhon a ravagé Lucon, tuant 200 personnes et en blessant 800.

Les dégâts causés aux récoltes de chanvre et de riz sont énormes.

AVIS DE MESSE

La messe de sortie de deuil de Mme **Adèle GIRARD**, née **MARTIN**, aura lieu samedi, 30 du courant, à 8 heures, en l'église Saint-Philippe, rue Sylvabelle.

AVIS DE DECES

Le personnel de l'**Enseignement Primaire Public des Bouches-du-Rhône** a le regret de faire part du décès de **M. FROMAGER Francisque**, instituteur à Saint-André, sergent au 42e d'infanterie coloniale, mort pour la Patrie.

La **Pitié Suprême** invite ses adhérents et toutes les personnes, dames et messieurs, qui voudront se joindre à eux, d'assister aux obsèques du chasseur marocain **ABDSSELAM**, blessé de guerre, qui auront lieu ce matin, à 9 heures, à l'hôpital de la Rose, chemin des Chartreux, après Saint-Just.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 29 navires, dont 25 vapeurs et 4 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur italien *Vinci*, venant d'Alger, avec 400 tonnes vin et blé; le voilier italien *Pasquale-Costa*, de Girgenti, avec 400 tonnes soufre; le voilier italien *Nerio*, de Girgenti, avec 360 tonnes soufre; le voilier italien *Louis-B.*, de Philippeville, avec 209 tonnes vin et divers; le voilier italien *Nicolino*, de Bône, avec 174 tonnes div.; le vapeur italien *Romania*, de Gênes, avec du lest; le vapeur espagnol *Castilla*, de Séville, avec 1 passager, et 1.100 tonnes vin, liège, plomb; le *Général-Lyautey*, Compagnie Transatlantique, de Cette, sur lest; le *Mont-Rose*, Compagnie Transatlantique, de Buenos-Ayres, avec 4.291 tonnes café, cuirs et divers; le vapeur anglais *Newby*, de Troon, avec 2.864 tonnes charbon; le *Félix-Touache*, Compagnie Mixte, de Bône et Philippeville, avec 140 passagers et 577 tonnes blé, vin, laine, peaux, dattes, poissons, divers; l'*Hérault*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 1.447 tonnes vin, légumes et fruits secs, divers; l'*Algérien*, Compagnie Mixte, de Tunis, avec 1.168 tonnes céréales et vin.

Au départ : l'*Eugène-Pereire*, Compagnie Transatlantique, parti pour Alger; le vapeur anglais *Polo*, pour Naples; le vapeur espagnol *Rey-Jaime*, pour Palma; le vapeur grec *Nicolaos-Constantinos*, pour Huelva; le vapeur espagnol *Barcelo*, pour Barcelone; le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Tunis; le voilier italien *Lugino*, pour Mostaganem.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

CHATELET-THEATRE.— Aujourd'hui, en matinée et en soirée, deux premières représentations de *La Joueuse d'Orgue*, un des drames les plus populaires, en 5 actes et 10 tableaux, de Xavier de Montépin et Jules Dornay. La location est ouverte, rue Sénac, pour ces deux représentations de *La Joueuse d'Orgue*, qui ne manquera certainement pas d'obtenir un vif succès.

GYMNASE. — Représentations de grand gala : le 29 octobre, *Triplepatte*, et, le 30, *Ma Tante d'Honfleur*, avec Albert Brasseur, Jean Coquelin; Mlle Juliette Darcourt et l'excellente troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le 31 octobre, matinée et soirée, *Les Mousquetaires au Couvent*, et, le 1er novembre, matinée et soirée, *La Mascotte*, avec MM. Figarella et Lamy, de l'Opéra de Marseille; M. Delange, premier comique du Grand-Théâtre de Genève; Mlle Delières, première chanteuse des Galeries Saint-Hubert, de Bruelles, et Mlles Berthe Boyer et Sonnelly, de l'Opéra de Marseille. La location est ouverte de 10 heures à 6 heures.

ALCAZAR. — En matinée et en soirée, continuation des représentations de Mayol.

VARIETES-CASINO-CINEMA. — Aujourd'hui, en matinée et soirée, programme sensationnel, dernières de : *Le Pardon de l'Orpheline*, grand drame; *Cœur Brisé; Charme de la Vie; Les Héros Ignorés; Patachon mystifié; La Bataille de Champagne*, etc. Orchestre Tournon, 25 musiciens. Une seule séance, matinée et soirée.

Demain : PROTEA (3e série) *La Course à la Mort*, et tout un programme extraordinaire, entièrement renouvelé.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Tous les jours, en matinée et en soirée, *Le Trois de Cœur* (1re série), film fantastique agrémenté de scènes absolument merveilleuses et comportant des hardiesses qui tiennent du prodige. Au programme, plusieurs films du plus vif intérêt. Orchestre Antréas.

ELDORADO-CASINO. — Au nouveau et sensationnel programme : *La Boule de Cristal*, drame mondain en 3 parties, film artistique; *La Somnifère*, grand drame policier en 3 parties; *Charlot déménageur*, désopilant; *Bout de Zan à la fenêtre*, comique; *Jeunesse de chats;* les Dernières Actualités de la Guerre, etc. Orch. G. Rey. Entrée : 0.20.

ARTISTIC-CINEMA. — Grand succès : *L'Héritage de Cécile; La Fille des Chiffonniers; La Seconde Mère;* Rigadin, etc., etc. Tous les jours, matinées et soirées. Mardi : *Amours de Prince*, Mme Bertini.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

L'Hiver à la Côte-d'Azur

1° Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes valables trente-trois jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour :

Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer-La Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

2° Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes valables jusqu'au 15 mai 1916 délivrés du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1915).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 % ; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Gd HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT (en face les Postes)

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris

Comment rendre jeune et fraîche une peau ridée et laide

Par un Spécialiste

En tant que spécialiste de tout ce qui concerne la beauté et les soins qu'elle réclame pour sa conservation, je suis très heureusement impressionné par le succès croissant qu'obtient le nouveau procédé « d'absorption » qui est des plus simples. Des centaines de femmes s'en servent dans l'intimité de leur « home » et je crois vraiment qu'elles ont une base des plus sérieuses à leur théorie, et que la peau jaunie, plissée et abîmée, doive être supprimée. Une fois qu'elle a été abîmée par l'exposition au soleil ou au vent, ou par l'abus de cosmétique, de mauvais savons, etc., il n'y a qu'un seul moyen, c'est de la faire absorber, car elle cache une jolie peau fine et satinée, qu'elle recouvre et qui, elle, ne demande qu'à laisser paraître sa fraîcheur. Pour arriver à détruire cette vilaine peau, on se sert tout simplement d'un peu de cire aseptine pure ; une quantité minime suffit, et on peut se la procurer dans n'importe quelle bonne pharmacie. On l'applique durant quelques soirs, comme on le ferait d'un cold-cream, et elle absorbe la couche dermique apparente qui est ridée et jaune. La cire aseptine pure est une substance parfaitement saine et qui donne d'étonnants résultats. Ce moyen ingénieux est vraiment à noter.

ARTHRITIQUES

tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

Bourse de Paris du 27 Octobre

3 % Français, 66. — 3 1/2 % Amortissable, libéré, 91 50. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 416. — Argentin 4 1/2 % 1911, 82 25. — Extérieur Espagnol 4 %, 87 10. — Russe 3 % 1891, 59 60; 5 % 1906, 87 90. — Serbe 4 % Amortissable 1895, 60 70. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 455. — Crédit Foncier de France, 629. — Paris-Lyon-Méditerranée, 1.000. — Action Andalous, 293.— Action Nord d'Espagne, 385. — Action Saragosse, 381. — Métropolitain de Paris, 405. — Nord-Sud, 103. — Briansk, 277. — Rio-Tinto, 1.485. — Ville de Paris 1865, 519; 1871, 360; 1875, 489 50; 1876, 486; 1892, 259; 1894-96, 263; 1898, 323; 1904, 310; 1905, 330; 1912, 199. — Méditerranée 3 %, fus. anc., 341 50; fus. nouv., 339. — Midi, 360. — Lombardes anc., 192. — Nord d'Espagne, 1re sér., 343. — Saragosse, 1re sér., 348. — Communales 1879, 436; 1880, 467; 1891, 302 50; 1892, 336; 1899, 346; 1906, 385; 1912, 199. — Foncières 1879, 472; 1883, 326; 1885, 330; 1895, 364; 1903, 383; 1909, 204; 3 1/2 % 1913, lib., 417. — Compagnie Transatlantique 3 %, 298 50. — Panama à lots, 99. — Suez 5 %, 650. — Tramways 4 %, 389.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'appareil de **M. GLASER** :

A Avignon, 28 octobre, Grand-Hôtel ;
A Marseille, 29, 30, 31 octobre, Hôtel des Négociants, cours Belsunce ;
A Nîmes, 1er et 2 novembre, Hôtel de l'Europe et Provence ;
A Alais, 3 novembre, Grand-Hôtel ;

Brochure franco sur demande

BOUILLON **DUVAL** *EN CUBES VERTS*
GROS. - 317, rue de Belleville. - PARIS

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bourse de Marseille du 27 Octobre

3 % Nominatif, 66 25; coupures, 66 25. — 3 % au Porteur, petites coupures (10), 66 60; (5-20), 66 50; (9-30-50), 66 25. — Egypte Dette Unifiée 7 %, 446; titres de 5, 446. — Panama, obligations et bons à lots, 99 50. — Fraissinet et Cie, 385. — Compagnie de Navigation Mixte, 262. — Verminck C.-A. et Cie, 98. — Immobilière Marseillaise, 440. — Nouvelles Rues de Nîmes, 125. — Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1.115. — Fournier L.-Félix et Cie, 142. — *Petit Marseillais*, 350 50. — Ville de Paris 1865 4 %, 519; 1910 2 3/4 %, 283; demies, 137; 1910 3 %, 295; 1912 3 %, lib. prov., 217. — Communales 1879 2.60 %, 434; cinquièmes, 97 50; 1891 3 %, 303; 1906 3 %, 380 50; 1912 3 %, lib., 199. — Foncières 1885 2.60 %, 333; cinquièmes, 74; 1909 3 %, 203; 1913 3 1/2 %, lib., 417; non lib., 396 50. — Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, fus. nouv., 340. — Charbonnages des Bouches-du-Rhône 5 %, 492. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 350.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 27 octobre. — Rul Paul, place des Hommes, 14. — Conturso Angèle, 347, route d'Aix. — Capra Gilberte, 63 A, chemin de la Madrague. — Jourdan Jean-Baptiste, rue Sainte-Catherine, 17. — Carlotti Jules, Saint-Henri. — Fundoni Antoine, Saint-Mauront. — Fayolle Lucien et Marius (jumeaux), quai de Rive-Neuve, 35. — Long Jeanne, rue Saint-Lambert, 54. — Rougier François, Grand-Chemin de Toulon, 204. — Virchaux Emilienne, rue Louis-Astruc, 27. — Meyer Marcel, rue Sainte, 84. — Barbieri Gisèle, rue Raimondino, 3. — Mignoni Joseph, boulevard Bonnes-Grâces, 61. — Martelli Ferdinand, rue Junot, 9.

Total : 18 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 27 octobre. — Berger Maria, 73 ans, rue du Génie, 5. — Berger Henri, 6 ans, La Rose. — Bourelly Marie, 81 ans, boulevard Vidal, 6. — Denobili Victor, 28 ans, rue Albrand, 47. — Luccarini Thérèse, 10 ans, rue Saint-Pierre, 241. — Dagelo Giuseppa, 42 ans, La Viste. — Collière Julia, 33 ans, rue Julia, 9. — Silvestre Jacques, 82 ans, rue Rigaud, 3. — Imbert Elisa, 35 ans, rue du Vallon, 14. — Blanc Eugène, 50 ans, rue Adolphe-Thiers, 62. — Pailhès Henri, 1 mois, rue Saint-Régis, 20. — Lencioni Adrienne, 2 ans, rue Guintrand, 2. — Carlevan Noélie, 28 ans, chemin Saint-Jean-du-Désert, 118. — Paneri Giovanni, 50 ans, rue des Chapeliers, 39. — Isoardi Jacques, 10 jours, Bonneveine. — Ceccarelli Angèle, 5 mois, rue Danton, 27. — Bernard Jacques, 5 mois, rue Château-Payan, 1. — Monges Mélanie, 82 ans, Sainte-Anne. — Mosti Lucienne, 3 ans, traverse Moulin-à-Vent, 15. — Johannès Barbe, 75 ans, rue Adolphe-Thiers. — Moutet Félicie, 19 ans, rue des Trois-Mages, 37. — Royère Camille, 75 ans, Pointe-Rouge. — Vente Elisabeth, 80 ans, boulevard Guigou, 79. — Jegourdez Paul, 55 ans, rue des Dominicaines, 17. — Seghezzo Jeanne, 23 mois, Rio-Tinto. — Orsi Oreste, 47 ans, Saint-Antoine. — Dayré Juliette, 5 ans, rue de La Ciotat, 19. — Blanc Marie, 33 ans, boulevard Viala, 86. — Aubouet Jean, 19 ans, rue Saint-Etienne, 3. — Mazella Antoinette, 4 jours, rue Perdigone, 4.

Total : 36 décès, dont 11 enfants, plus 3 mort-nés.

Tribune du Travail

On demande un jeune homme de 13 à 14 ans, présenté par ses parents, pour apprendre le commerce et faire les courses, Inouï Tailleur, 16, rue Colbert.

Jeune homme pour courses et bureau est demandé, 289, rue Paradis, 2e.

On demande bonne ouvrière, demi-ouvrière et apprentie coiffeuses, bien payées, rue Thubaneau, 5.

Bonne, 35 ans, libre, sachant faire la cuisine, demande place, bonnes références. Ecrire à M. Chastan, rue St-Cannat, écrivain.

On demande une apprentie tailleuse dégrossie, quai de Rive-Neuve, 27, comestibles.

On demande des demi-ouvrières et de bonnes ouvrières tailleuses. Inutile de se présenter si l'on n'est pas capable, Mme Figarol, rue Sainte-Barbe, 1, au 3e.

On demande une finisseuse de chemise de commande, rue Montaux, 116, (terrasse).

On demande des ouvriers monteurs cordonniers pour travail homme cousu machine Blake et des cloueurs cordonniers pour travail enfant, fillette et femme, chez M. J. Payan, 43, rue d'Aix (domaine).

Veilleur de nuit est demandé, 27, boulevard Dugommier.

On demande un garçon au courant bar et restaurant, quai de la Joliette, 19.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour bar, présenté par ses parents. S'adresser Comptoir de la Poste, allées des Capucines, 69.

On demande des jeunes gens de 13 à 16 ans et des jeunes filles, rue Bravet, 12.

On demande un bon employé pour la porte, références exigées. S'adresser rue Saint-Michel, 25.

Jeune caissière et serveuse pour restaurant demandées de suite. S'adresser, rue des Fabres, 11.

On demande une coursière, payée, modiste, rue des Beaux-Arts, 4. Très pressé.

On demande chez Dewachter, un jeune homme pour courses. Se présenter.

On demande une jeune fille sachant bien piquer à la machine et une fillette pour faire les boutonnières, 6, place des Hommes, au 4e.

On demande une nourrice sèche, 141, rue de Rome, 1er. Inutile de se présenter sans bonnes références. Très pressé.

On demande une apprentie pour faire les courses, place Saint-Ferréol, 11, au 2e, entresol.

On demande un homme de peine sérieux et actif, un peu au courant de l'emballage, fabrique de chaussures, H. Castanier, 35, rue des Princes. Inutile de se présenter sans sérieuses références.

On demande de bons ouvriers coupeurs, travail fin, fabrique de chaussures H. Castanier, 35, rue des Princes.

On demande des ouvriers monteurs en chaussures chez P. Deumié, 3, rue Fortia.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : un professeur italien ; demi-ouvrier tailleur ; matelassier ; coupeurs tailleur ; ouvrier ou demi-ouvrier cycliste ; tapissier matelassier sachant faire le sommier, à la journée ; cordonnier pour la réparation ; ouvrier ou demi-ouvrier ajusteur-limeur-carrossier ; ferblantier pour le Maroc ; demi-ouvrier et apprenti débutant plombiers ; ouvrier cordonnier pour la commande ; employé quincaillier avec bons certificats ; ouvrière margeuse en typo ; ouvrière, demi-ouvrière et apprenti pompières ; apprentie dégrossie perleuse ; ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses ; ouvrier serrurier. S'adresser : Bourse du Travail, rue de l'Académie.

Bulletin hebdomadaire des placements opérés par le secrétariat de la Bourse du Travail du 17 au 23 octobre 1915 : Demandes d'emplois divers, 211 ; offres, 163 ; placés, 153.

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE, **20, rue Colbert, 20**. Quinze ans d'existence. — **INSTITUT SPECIAL**, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — **NOTA** : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode nouvelle de reconst. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de Quéry et Nicolle. Prix de l'Injection du **606** d'Ehrlich dose forte, vingt francs.

COMMISSAIRES-PRISEURS de MARSEILLE

Demain Vendredi, à trois heures et après-demain Samedi, à dix heures

VENTE JUDICIAIRE

de biens séquestrés autrichiens

Meubles en bois courbé

de la Maison

J. et J. KOHN

Grande quantité de chaises de différents modèles, chauffeuses, tabourets, fauteuils tournants et cannés, berceuses, banquettes de piano, chaises longues. — Tables de milieu, de fantaisie, à ouvrage, à jeu et à écrire, guéridons divers. — Lit d'enfant, berceau, jardinières, casiers à musique, sellettes, porte-parapluies, portemanteaux, bibliothèques tournantes, etc., etc.

EXPOSITION : Salles A et C

AVIS AUX LAITIERS

L. Lustre, 102, av. d'Arenc, arrivera demain vendredi avec un convoi de vaches.

Importante maison de commerce dem. jeunes gens de 15 à 16 ans, instr. et belle écriture. Ecr. G. Bernon, p. r. Capucines

LEÇONS et cours pour jeunes filles et garçons par Anglais. S'inscrire, rue de Bausset, 3.

COCHER demande place pr livraison ou dans famille. S'adresser 119, avenue d'Arenc, D. Jean.

ON achète tous genres flacons parfumerie, neufs ou usagés, n'importe quantité, Lamotte, 11, rue de l'Arc.

ÉCOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le

Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

les **écoulements** même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des **échauffements**, de la **cystite** et de la **goutte militaire**. Le flacon de **50** capsules **GALOPIN** est expédié franco contre mandat de **2 fr. 60** adressé à GASTINEL, ph., **94**, r. République. Marseille. Dépôt : Anastay, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal **LE PETIT PROVENÇAL** aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après** la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

TENTES DEPOSE Réparations GARDIENNAGE GRATUIT **Laurens**, 30, quai du Canal

ON DEMANDE un bon tailleur pour dame, Corset Régina, 47 A, rue de Rome.

ADJUDICATION

Un concours restreint aura lieu le 3 novembre prochain, à 15 heures, à la 1re Sous-Intendance de Marseille pour la fourniture de confitures, gelées ou marmelades de pommes. Pour tous renseignements s'adresser 9, rue Ste-Victoire.

INSTITUTRICE distinguée, excellent professeur, désire une chambre meublée chez des personnes convenables qu'elle payerait en leçons d'anglais ; elle demande aussi à faire des traductions commerciales et littéraires. Ecrire à Mme Harcq, 162, rue du Camas, Marseille.

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. **MAISTRE, place Préfecture, 1** MARSEILLE

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS DES COUTURIÈRES LINGÈRES, MODISTES BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location DES APPARTEMENTS CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes PENSIONS DE FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

du MARDI et du VENDREDI

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « Bureau du Journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant **5** heures du soir, accompagnés de leur montant ou un mandat en bon de poste.

Entreprise de Nettoyage, LA PHOCEENNE, rue de la Palud, 23-25

MESDAMES

INFUSION FEMININA infaillible et sans danger pour tous **retards**. Le flac. **4** fr. contre mandat adressé à M. le Directeur de **l'HERBORISTERIE DU GLOBE** 34, rue d'Aubagne, MARSEILLE

A VENDRE jolie salle à manger, 250 fr.; **piano** d'étude, 275 fr. Riche occasion à saisir, 20, r. de l'Arc, r.-d.-ch.

LES POUX de toutes les parties du corps SONT DETRUITS rapidement et proprement par la **PARASICIDE**

poudre végétale supprimant l'onguent gris et les lotions et préservant de la vermine les personnes non encore infestées.

Un seul paquet suffit pour se débarasser de ces répugnants parasites.

Mode d'emploi très simple : saupoudrer les parties infestées.

Le Paquet 50 centimes chez les Pharmaciens et Herboristes

Vente en gros : GIRAUD, Marseille, ou franco contre 0 fr. 50, adressés au **Laboratoire Spécialités Hygiéniques**, 57, rue Saint-Jacques, Marseille.

PERSONNE qui a été vue prenant, par mégarde, portefeuille appartenant employé de commerce, avec titre de retraite, est priée de le rapporter à l'adresse indiquée sur titre.

PERDU mère de famille, tramway Circul.-V.-Port, porte-billet cont. 50 fr. Rap. c. réc., Bonifay, Halle Vivaux.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'*Hygiénitine des Dames* (1 fr. 25 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la *JOUVENCE de l'Abbé SOURY* à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, toutes Pharmacies : **3 f. 50** le flacon, **4 f. 10** franco ; les 3 flacons franco gare contre mandat-poste **10 f. 50** adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER, à Rouen.**

(Notice contenant renseignements gratis)

SAGE-FEMME accouchements 40 fr. Place enfants. Discrét. Consultat. gratuites de 1 à 5 h. Mme Arnaud, boul. Madeleine, 219.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

l'HUILE DE FOIE DE MORUE

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients.

VIROGENOL

D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le reminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

PRIX du flacon de 500 gr. **2.25**, p. postal ajouter **0.60**. Par 6 flacons franco de port **Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE** et **Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34**, et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 28 octobre — 12 —

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

— Comment pouvez-vous ajouter foi aux chansons de ce vieux fou ?

— Pourquoi n'y croirais-je pas ? répondit Solange. Vous avez eu cent fois la preuve qu'il ne ment jamais.

— Oh ! il ne ment jamais ! Entendons-nous, s'il vous plaît. Dire les choses passées, cela lui est facile, il a vendu son âme au diable ; mais raconter une chose que le démon lui souffle ou bien vous protéger contre toute malencontre, ainsi qu'il le donnait à entendre tout à l'heure, cela fait une grande différence.

— Je n'en vois aucune, Berthilde. Pour moi, je me vois aussi forte avec la protection du troubadour que je le serais derrière l'épée de notre plus vaillant soldat.

— Ce serait un triste champion, et il ne brillerait pas même contre messire Médéric, qui pourtant va bientôt tomber de son cheval, entraîné par le poids de son innocente épée !

Médéric, en effet, se penchait en ce moment, mais c'était pour mieux voir le visage de Solange, à moitié caché dans les plis d'un voile. Il se redressa en rougissant aux paroles de la maligne gouvernante.

— Vieille édentée ! murmura-t-il.

Berthilde poursuivit, en riant de sa colère :

— Le bras du troubadour a pu être redoutable autrefois ; mais, à cette heure, il a peine à soutenir son instrument maudit, qui grince comme les pincettes de Satan sur le bord de sa chaudière ! Il n'a donc pas la force de vous protéger, à moins toutefois que ce ne soit par quelque sortilège digne de l'enfer ; et vous ne voudriez pas d'une telle protection.

— Il serait plus prudent de me fier à la vôtre, sans doute ?... Lui du moins a la modestie de ne se mettre au-dessus de personne, bien que, à en juger par l'air de dignité répandu sur tous ses traits, on puisse penser qu'il est d'une grande naissance.

— Oh ! je sais que vous prendrez sa défense contre moi. Vous admirez tout ce qu'il dit, et vous trouvez à redire à toutes mes paroles.

— Je voudrais seulement, Berthilde, vous trouver juste et sans haine, et, je le vois avec peine, cela ne vous arrive pas souvent.

Médéric fit entendre un petit rire satisfait en voyant la mauvaise humeur de la gouvernante. Celle-ci lui jeta un regard furieux ; le page allait chèrement payer son rire impertinent et les sévères paroles de Solange, quand un nouvel incident attira l'attention générale.

Un soldat, que, à son costume, on reconnaissait pour appartenir aux Sarginac, accourait à la rencontre des ligueurs. Ses armes étaient brisées, ses vêtements déchirés et sanglants. C'était Charlot, l'espion !

Arrivé près de Hombert, il fit signe qu'il voulait parler ; mais sa course avait été si précipitée qu'il fallut lui accorder quelques instants de repos, pour que la parole lui fût possible.

— Hâtez-vous, cria-t-il ; Rodolphe de Raucogne est aux prises avec l'intrépide Gilbert, notre chef, dans la plaine de la Tignole. Malgré les efforts du brave Sarginac, l'ennemi résiste, grâce à l'immense supériorité de ses forces. Voyant sa bravoure inutile, mon maître, le sire Gilbert, m'a fait venir près de lui et m'a dit : « Tu connais le pays ; cours jusqu'à Montignac, s'il le faut, et préviens le comte Hombert et son digne ami de ce qui se passe. Recommande-leur de prendre le petit sentier qui passe près du château de Raucogne, et ils arriveront ainsi sur les derrières de l'ennemi. Ils pourront facilement s'emparer du jeune Rodolphe que je tiendrai en échec jusqu'à leur arrivée ; mais surtout qu'ils ne perdent pas un instant !

Pendant que Charlot parlait, la physionomie du ligueur prenait une expression d'ardente convoitise.

— Si j'arrive à temps, pensa-t-il, l'avenir m'appartient ; il me faut prendre le jeune comte de Raucogne vivant... et... et... nous verrons !...

Aussitôt il donne de nouveaux ordres ; il presse son cheval, et ses soldats sont obligés de le suivre péniblement à travers les bruyères, car on a changé de route. On se dirige rapidement vers le sentier dont a parlé Charlot.

Hombert ne jeta pas un seul regard sur sa fille ; il ne s'inquiéta point des fatigues que cette course à travers champs devait causer à la pauvre Solange. Il était tout entier livré à ses espérances ambitieuses, dont il croyait enfin la réalisation prochaine.

Le vieux sire de Montignac sembla sortir de la torpeur où il était plongé depuis qu'il avait quitté son château. Le seul nom de Raucogne alluma son regard et lui fit froncer les sourcils. Il marcha vaillamment sur les traces d'Hombert.

Charlot était peu à peu resté en arrière, paraissant épuisé de fatigue ; il s'était enfin laissé tomber sur le revers du sentier. De là il suivait des yeux la troupe qui s'éloignait du côté de Raucogne. Quand le dernier soldat eut disparu derrière les arbres, Charlot se releva. Il était alors facile de reconnaître que l'épuisement sous lequel il semblait succomber tout à l'heure n'était qu'une feinte habile, car, avec la rapidité du cerf, il se mit à parcourir le chemin qu'il avait fait abandonner à Hombert.

Cependant, ce dernier et ses compagnons avaient déjà atteint le sentier qui devait, suivant la promesse de Charlot, les conduire vers le jeune Rodolphe. Ce sentier était encaissé entre deux collines boisées et si étroit que deux cavaliers n'y pouvaient passer de front. Alors seulement un vague soupçon vint traverser l'esprit d'Hombert ; il regreta de n'avoir pas forcé le messager de Gilbert à marcher en avant.

Il arrêta son cheval et appela près de lui son ami, le seigneur de Montignac.

— Ne pensez-vous pas, lui dit-il, que nous avons été bien imprudents de nous confier si légèrement à la parole de ce soldat, qui ne nous a pas suivis ?

— J'y réfléchissais à l'instant même, répondit le seigneur languedocien. Ce lieu me semble très propre à dresser quelque vilaine embûche.

— Pourtant, reprit le comte de Roublac, les Raucogne ne doivent pas encore connaître notre traité avec les Sarginac ; ils ignorent par conséquent que nous sommes en marche pour...

— C'est vrai !... Mais je ne puis me rendre compte de ce que j'éprouve. La physionomie du messager me revient à l'esprit, et je n'aime pas ces figures où la ruse du serpent et l'idiotisme de la buse se mêlent, se confondent, de sorte qu'on ne sait si l'on a affaire à un fourbe qui fait le niais ou à un imbécile qui veut paraître rusé.

Il y avait bien une autre cause qui tourmentait les deux amis ; mais aucun d'eux n'en voulait faire l'aveu. Les paroles du barde Marnital les avaient vivement impressionnés ; elles leur paraissaient avoir un sens plus prophétique dans le lieu où ils se trouvaient. Il fallait cependant prendre un parti. D'ailleurs, rien ne prouvait que le rapport fût mensonger.

Ensuite, les deux amis connaissaient parfaitement la contrée, et ils savaient, en admettant la vérité du fait raconté par Charlot, que le plus court chemin pour aller dans la plaine de la Tignole était, en effet, le sentier dans lequel ils allaient s'engager. Telles étaient les réflexions que les deux seigneurs faisaient en eux-mêmes.

— Que le sort en soit jeté ! s'écria Hombert. Avançons avec toutes les précautions que commande la prudence ; mais allons toujours devant nous. Dieu, notre fortune et notre épée feront le reste !

Aussitôt la troupe se remit en marche. On n'entendait que le bruit des pas des soldats dans le sentier, on ne voyait que l'ombre du feuillage sur la mousse qui recouvrait les rochers dont la route était bordée.

Il y avait quelque chose de saisissant dans cette marche silencieuse, au milieu de cette nature sauvage.

Depuis longtemps déjà les soldats de Roublac et de Montignac suivaient le chemin où ils s'étaient imprudemment engagés quand tout à coup un cri strident poussé de tous les côtés à la fois vint les frapper de stupeur et d'effroi. On eût dit que la colline entière s'écroulait dans les abîmes. Au même instant, de chaque arbre, de chaque roche, sortirent des hommes armés. Devant, derrière, partout, des soldats s'offrirent aux yeux des ligueurs, stupéfaits, cloués sur place.

— Trahison ! !... clama Hombert, dont la voix tremblait de fureur.

— Trahison !... répéta le sire de Montignac en s'affermissant sur ses étriers.

Un éclat de rire répondit à l'exclamation des deux amis. Ils se retournèrent en même temps, et ils aperçurent debout, sur un roc élevé, le jeune Rodolphe de Raucogne.

— A qui donc, cria ce dernier, le comte de Roublac, qui a vendu son âme et sa fille aux Sarginac et aux ennemis de la France, adresse-t-il reproche de trahison ? A qui le félon et lâche vassal de mon père, le comte de Montignac, adresse-t-il le même reproche ?

— Par les cendres de mon père ! jura le ligueur, ce jeune et étourdi damoiseau va me payer son insolence !

— Par le salut de mon âme ! dit à son tour le châtelain de Montignac, je te ferai voir, fils de bâtard, que, pour trouver le cœur d'un lâche, il faut fouiller dans ta poitrine !

Un nouvel éclat de rire répondit à ces provocations des deux alliés qui se retournèrent vers leurs soldats et ne purent retenir un blasphème en voyant le découragement peint sur leurs traits. Ils jetèrent alors un regard désespéré autour d'eux, et partout ils aperçurent les hauteurs garnies d'ennemis, prêts à fondre sur leur faible troupe pour l'écraser. Tous deux frémirent de rage impuissante.

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)